

Programme National des Réformes

**Stratégie Nationale pour l'amélioration du
climat des affaires**

**Feuille de route
(2023 – 2025)**

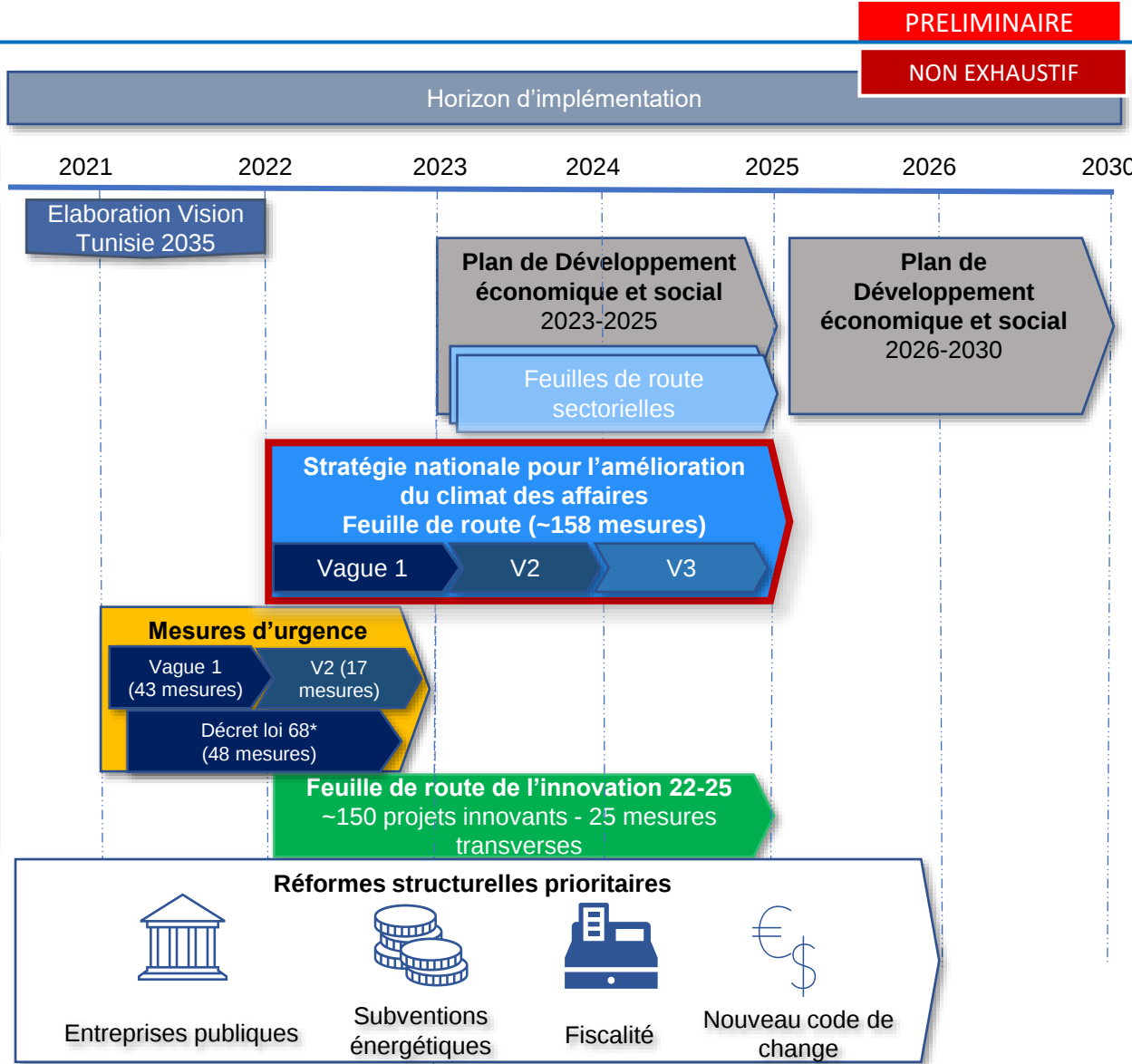
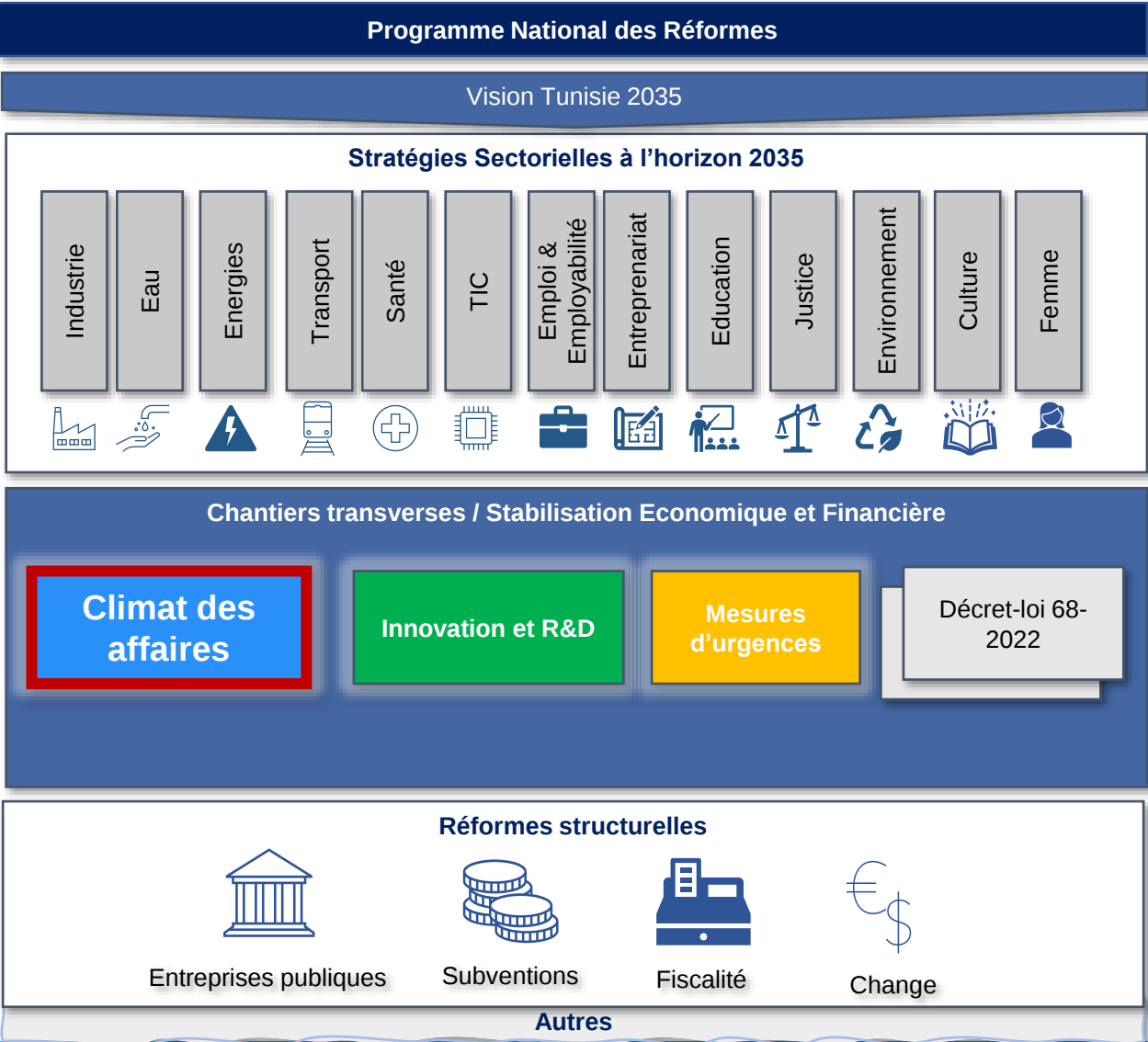
Janvier 2023



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE الجمهورية التونسية
PRÉSIDENCE DU GOUVERNEMENT رئاسة الحكومة

1	Contexte et Objectifs
2	Principaux résultats du dialogue public-privé
3	Focus sur les outputs du 2 ^{ème} dialogue public-privé
4	Liste des mesures approuvées par ministère chef de file
5	Focus sur les outputs du 2 ^{ème} DPP par thématique
6	Annexes

La Tunisie s'est alors engagée dans un Programme National des Réformes tunisien, incluant une **stratégie nationale pour l'amélioration du climat des affaires**



RAPPEL : L'axe 1 du programme de stabilisation économique et financière a pour objectif

« un climat des affaires renforçant d'importantes opportunités d'investissement »

PRELIMINAIRE

EXTRAIT DU PNR

Programme de stabilisation économique et financière

Axe 1 : Libéralisation de l'initiative privée et consécration des règles de la concurrence loyale

Axe 2 : Renforcement de la solidité du secteur financier

Axe 3 : Amélioration de la performance et l'efficacité du secteur public

Axe 4 : Renforcement de la digitalisation

Axe 5 : Valorisation du capital humain

Axe 6 : Promotion de l'inclusion sociale

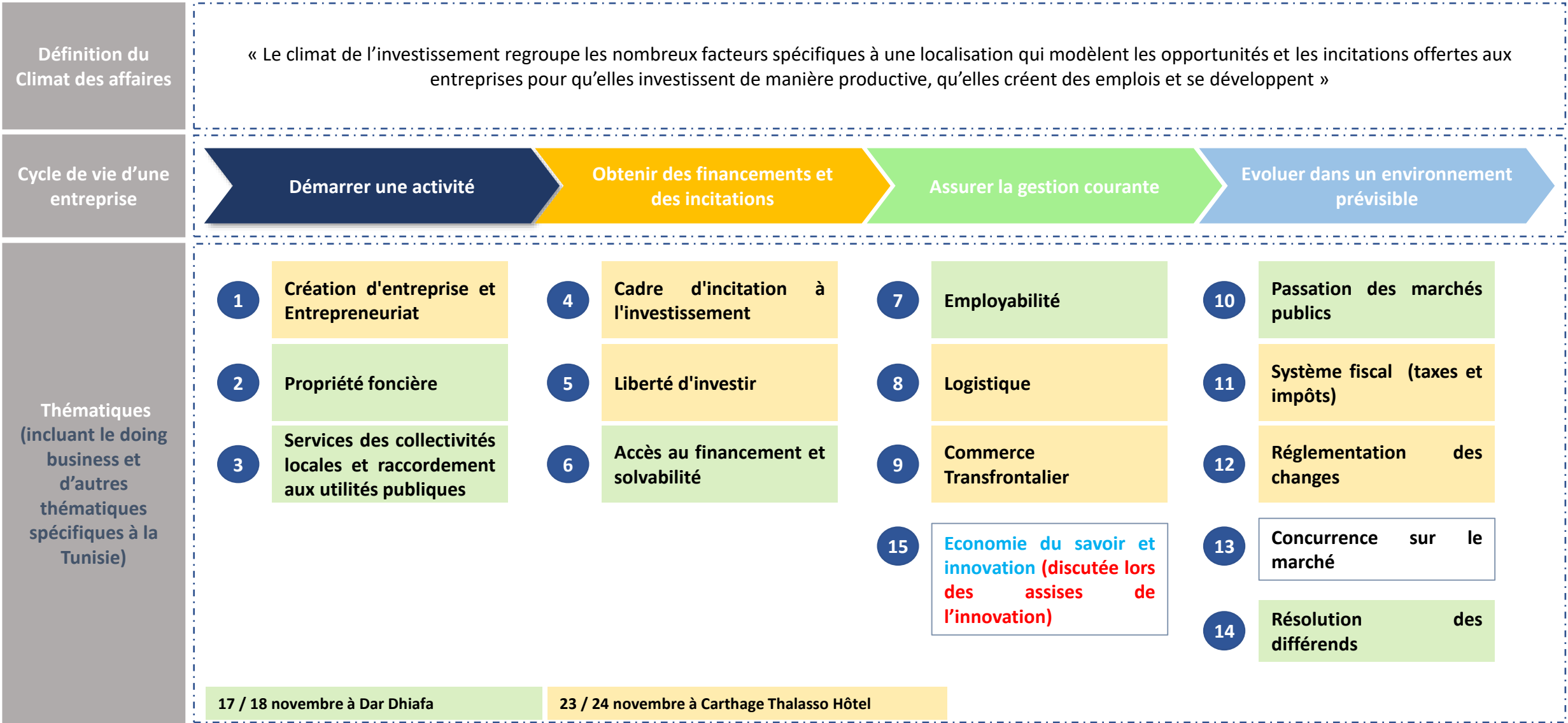
Axe 7 : Consécration de la durabilité du processus de développement

Un climat des affaires renforçant d'importantes opportunités d'investissement

- Développement du cadre législatif et institutionnel pour la promotion des start-up (Loi startup Act) et orientation vers l'octroi d'incitations supplémentaires pour la création de nouvelles entreprises innovantes et l'innovation
- Modernisation du Code des changes
- Adoption d'un cadre législatif stimulant le développement des services logistiques développement du système de gestion portuaire.
- Consécration du principe de liberté d'investissement et de l'accès au marché
- Adoption de la liste négative des autorisations avant la fin de l'année et révision des cahiers des charges
- Développement de la gouvernance des institutions de régulation et des comités d'octroi des autorisations et des incitations pour faciliter l'accès au marché
- Elaboration de propositions de valeur dans des secteurs stratégiques et promotion du site Tunisie
- Etablissement d'un parcours numérique unique au profit des investisseurs et digitalisation des services relatifs au : - Guide de l'investisseur
- Plateforme numérique pour l'investisseur et son interconnexion avec les autres plateformes

Quinze thématiques impactant la facilité de faire des affaires ont été identifiées, tout le long du cycle de vie d'une entreprise

PRELIMINAIRE



Plusieurs problèmes et contraintes sont perçus par les investisseurs de plusieurs catégories, selon les thématiques

PRELIMINAIRE

NON EXHAUSTIF

Principaux problèmes identifiés pour chacune des thématiques traitées

Commerce transfrontalier et logistique
- Un cadre juridique et réglementaire inadapté - Infrastructure portuaire improductive - Réseau de zones logistiques peu développé - Chaine logistique non digitalisée Manque de traçabilité

Employabilité
Inadéquation entre l'offre et la demande, fuite des compétences Manque d'appui aux employeurs - Un marché de travail non inclusif Poids du réseau informel

Services des collectivités locales et raccordement aux utilités publiques
Manque d'information sur les délais, coûts et documents exigés Chevauchement des responsabilités entre les différentes autorités - Plans d'aménagement caducs, ne reflétant pas la situation réelle

Réglementation de change
Difficulté d'accès aux marchés étrangers - Réglementation de change contraignante

Marchés publics
Complexité du cadre juridique et règles de passation des marchés - Processus de passation lent - Des arrêts des projets fréquents

Propriété foncière
Difficulté d'accès au foncier disponible à l'investissement - Délai de transfert de propriété long

Services financiers
- Offre de financement non inclusive Cherté du crédit - Nombre de garanties élevé - Coûts de services bancaires élevés Complexité de constitution de dossiers de crédit

Résolution de différends
Manque de moyens du corps judiciaire - Organisation peu efficace - Procédures de sauvetage des entreprises en difficultés complexe

Liberté d'investir
- Nombre d'autorisations élevé - Conditions d'octroi des autorisations contraignantes

Création d'entreprise & entrepreneuriat
Manque d'appui pré-crédation, au lancement et post-crédation Diffusion limitée de la culture entrepreneuriale

Taxes et incitations
- Ciblage des incitations fiscales et financières peu efficace Lourdeur des taxes pour les TPMEs - Un régime fiscal instable

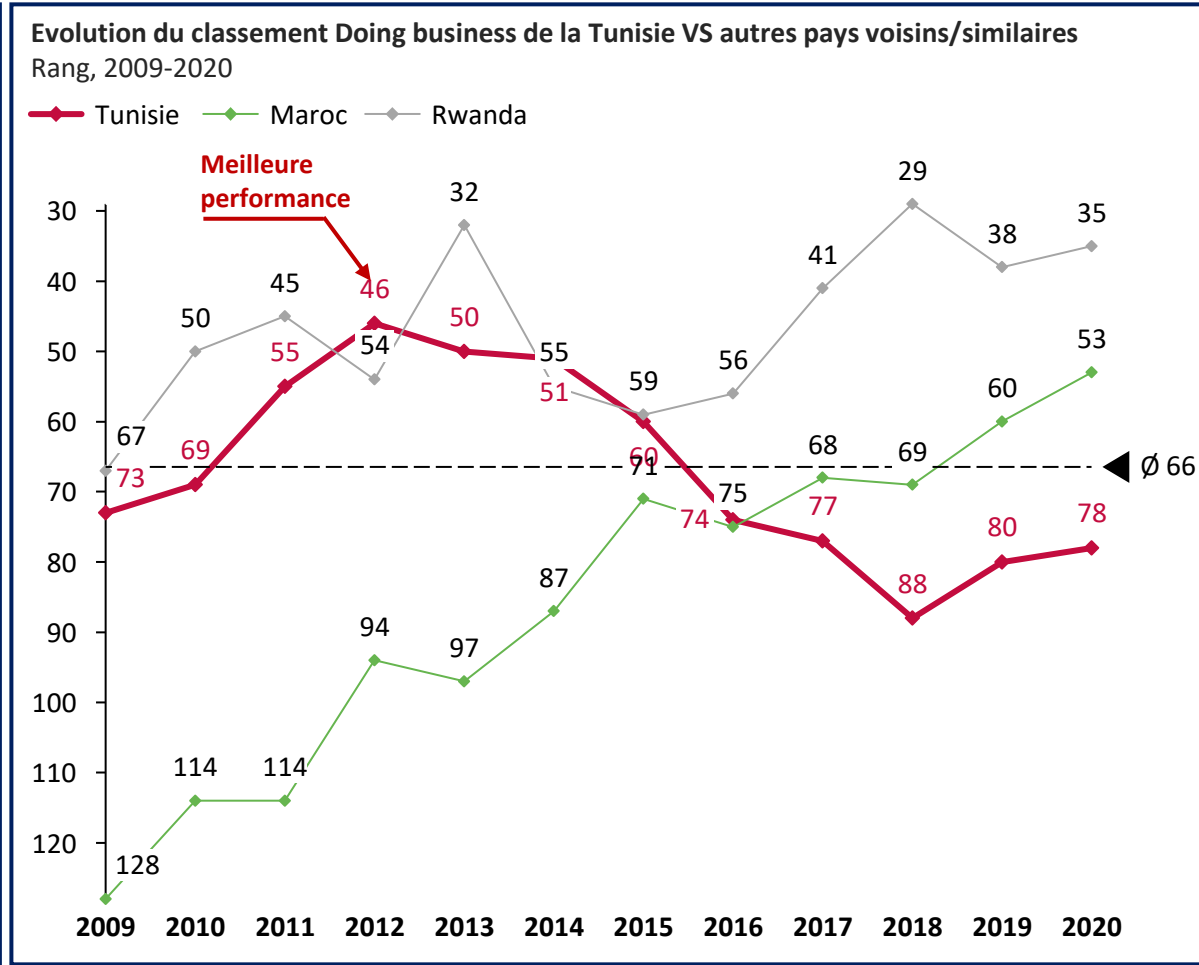
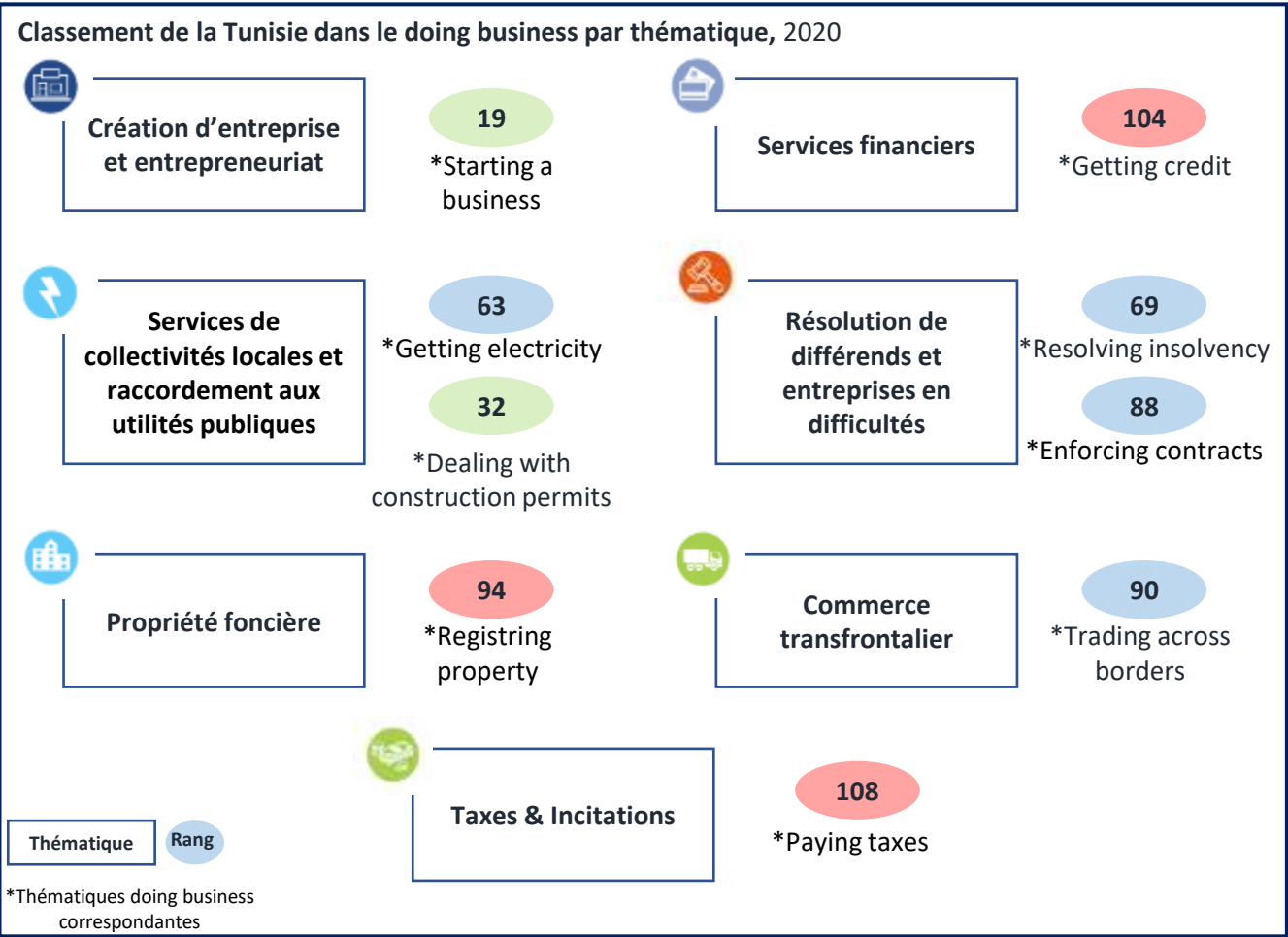
Transverse
- Accès difficile à l'information Complexité et instabilité des textes réglementaires - Procédures administratives contraignantes - Interopérabilité entre les administrations publiques Problèmes de gouvernance dans les administrations Manque de confiance entre privé et public - Manque de communication



La Tunisie est classée 78^{ème} selon le Doing Business 2020, après avoir été 46^{ème} en 2012.

Un grand potentiel d'amélioration existe permettant à la Tunisie d'avoir le rang qu'elle mérite, parmi les nations

PRELIMINAIRE

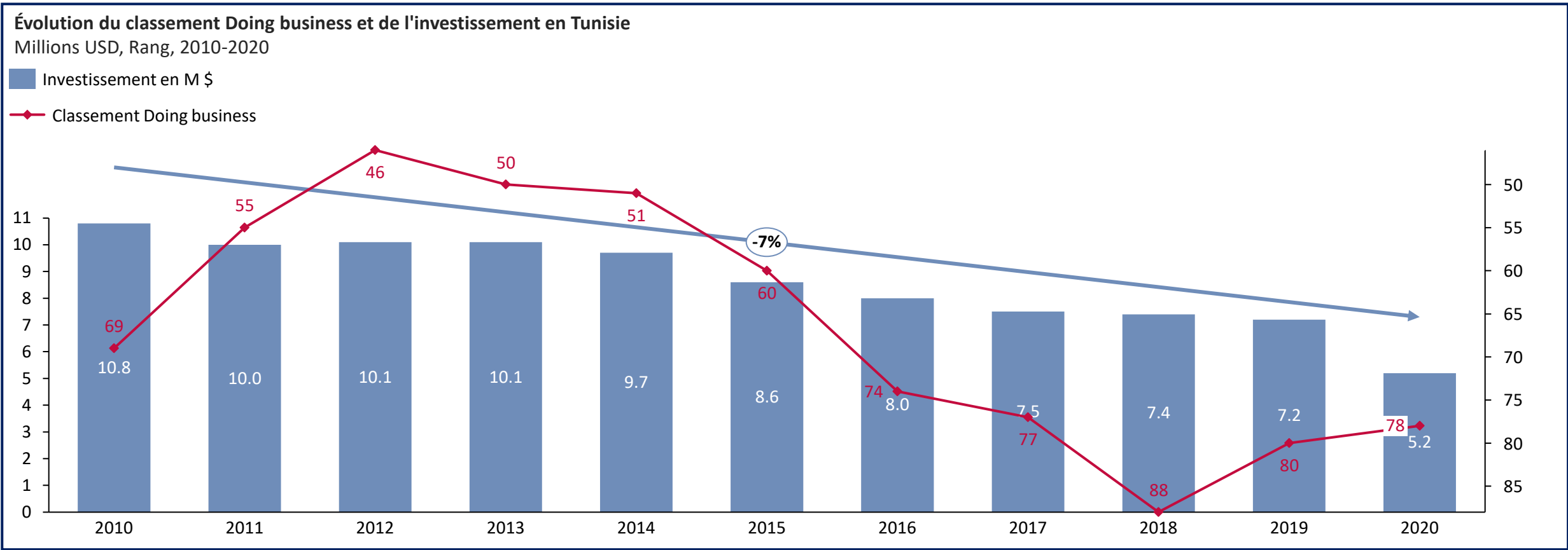


- Selon le classement Doing Business, indice de la facilité de faire des affaires, la Tunisie a occupé le 78^{ème} rang / 190 en 2020. Plus spécifiquement, la Tunisie occupe des rangs avancés dans quelques thématiques : La Tunisie est 19^{ème} en matière de création d'entreprise, 32^{ème} en matière de permis de construire et 63^{ème} en matière d'obtention d'électricité,...
- Cependant, le rang de la Tunisie ne cesse de régresser depuis 2012 de 46 à 78, reflétant un climat non favorable à l'investissement.



Ceci contribuera à ouvrir plusieurs opportunités d'investissement redressant la baisse observée depuis 2012

PRELIMINAIRE



En effet, l'investissement en Tunisie ne cesse de diminuer depuis 2013 (de 10.1 MUSD à 5.2 MUSD) en phase avec la diminution de l'indice Doing business depuis 2012 du 46^{ième} rang au 78^{ième} rang.



RAPPEL : une première vague de 27 mesures a été approuvée lors du conseil des ministres du 3 octobre 2022 (1/2)

PRELIMINAIRE

Mesures	Chef de file	Echéance
PF3 Etablir une cartographie digitalisée des terrains disponibles à l’investissement en Tunisie	M. de l’Economie	T4
CI1 Publication de la modification du décret 389 et publication du manuel des procédures (TIA)	M. de l’Economie	T3
CI2 Standardisation et implémentation de la NAT par les différentes structures	M. de l’Economie	T3
CI3 Révision de la liste des Secteurs Prioritaires et ciblage des niches pour l’octroi des incitations	M. de l’Economie	T3
CEE2 Conception d’un programme d’accompagnement post-crédation pour les nouveaux promoteurs	M. de l’Economie	T4
LI1 Réviser la composition et le champ d’intervention de la commission des autorisations et des agréments de la TIA	M. de l’Economie	T4
AF2.4 Revoir le mécanisme d’intervention du FTI (participation dans le capital)	M. de l’Economie	T3
CT2 Portail COMEX	M. des Finances	T4
SF1 Revoir les règles de sélection/affectation des contrôles ponctuelles	M. des Finances	T3
SF2 Interopérabilité	M. des Finances	T4
SF3 Compte fiscal en ligne	M. des Finances	T4
SCL3 Simplifier et digitaliser les demandes de raccordement à l’électricité (Moyenne Tension)	M. de l’Industrie	T4
CT1 Réviser les conditions d’octroi des incitations fiscales à l’importation des matières premières et semi-produits destinés à l’industrie	M. de l’Industrie	T4
AF 4 Guichet unique d’innovation	M. de l’Industrie	T3
CEE 1 Relèvement le plafond de la carte technologique	BCT	T4
RC1 Autoriser les banques locales à financer en devises les dépenses d’investissement et d’exploitation	BCT	T4
RC2 La notion de résidence	BCT	T4



RAPPEL : une première vague de 27 mesures a été approuvée lors du conseil des ministres du 3 octobre 2022 (2/2)

PRELIMINAIRE

Mesures	Chef de file	Echéance
CII4 Accompagner les projets de loi avec leurs textes d’application en renforçant l’approche participative	P. Gouvernement	T4
E1 Elaborer une cartographie de la main d’œuvre par région et par spécialité	M. de l’Emploi	T4
E2 Dispositif national de certification	M. de l’Emploi	T4
E3 Dispositif de veille sur les métiers et les compétences en partenariat avec le secteur privé	M. de l’Emploi	T4
Lo2 Moderniser la gouvernance des ports maritimes de commerce et autonomisation de la gestion du port de Rades	M. du Transport	2023 – 2026
Lo4 Elaborer un cadre juridique et réglementaire de la logistique	M. du Transport	T4
PF1 Créer un système d’information national unifié qui permet de lier toutes les informations foncières	M. de l’Equipeement	2025
PF2 Simplification et réduction des délais et le nombre de documents relatifs aux transfert de propriété	M. Domaines de l’Etat	T4
SCL1 Accélérer le processus de la révision des plans d’aménagement	M. de l’Equipeement	T4
SCL2 Digitaliser le processus d’obtention des permis de construire	M. de l’Intérieur	T3



Un 2^{ème} dialogue public-privé a été conduit, réunissant **+175 participants**, avec un fort appui gouvernemental, adressant **13 thématiques**

PRELIMINAIRE

Appui gouvernemental



Groupes de travail par thématique

13 thématiques traitées

+175 participants des secteurs publics & privés





Fédérer tous les efforts nationaux (Public, Privé) **afin d'améliorer durablement le Climat des affaires en TUNISIE** et son **attractivité** vis-à-vis des investisseurs et de disposer d'une **feuille de route** partagée



1. Les **mesures court-termes (2023)** pour améliorer le climat des affaires en Tunisie
2. Une **feuille de route** nationale **2024-2025** pour les réformes améliorant le climat des affaires (attractivité de la Tunisie et son classement dans les principaux indices tels que BEE (ancien Doing Business), Davos ..)
3. Une proposition d'un **cadre institutionnel** de pilotage et de suivi de la feuille de route
4. Un **livre blanc** à partager avec toutes les parties prenantes

Huit principes clés ont été adoptés lors de la préparation, déroulement et suivi du dialogue public-privé

PRELIMINAIRE

	1 Cohérence avec le Plan National des réformes	Prise en compte de l'amélioration du climat des affaires dans l'approche holistique et intégrée du processus de réformes
	2 Transversalité	11 taskforces adressant 13 thématiques, d'autres à intégrer prochainement (Concurrence, ..)
	3 Dialogue Public – Privé formalisé	Un dialogue public-privé engagé avec les principales institutions du public & privé (ministères, chambres mixtes, etc.) potentiellement à institutionnaliser. Les dialogues sont formalisés via des rapports et des bases de données afin de documenter tous les travaux.
	4 Progressivité	Approche par vague : Une 2 ^{ème} vague de mesures doit être identifiée, et sera suivie de plusieurs autres (feuille de route)
	5 Mutualisation	La démarche, méthodologie, gouvernance et outils sont mutualisés et harmonisés avec les autres travaux. Les données des précédents travaux de réformes/ stratégies nationales ont été revus afin de les mettre à profit de nos travaux.
	6 Durabilité	La participation des représentants du Public & Privé, la formalisation et l'institutionnalisation assureront une certaine durabilité.
	7 Travaux itératifs	Cette méthode de travail permet de garantir la continuité de la charge de travail avec les options de reprise, nouvelles et améliorées, pour les travaux ayant échoué.
	8 Revue & Arbitrage	Prise de décision pour ou contre est à prendre en compte en présentant les arguments et les contre-arguments



Ces travaux ont permis d'établir une **vision globale, 11 visions et 34 axes** répartis sur les thématiques, de rédiger **des fiches d'orientation** constituant une base de données recensant toutes les idées collectées

PRELIMINAIRE

Base de données

Une base de mesures consolidée de **252 mesures recensées** a été développée permettant de :

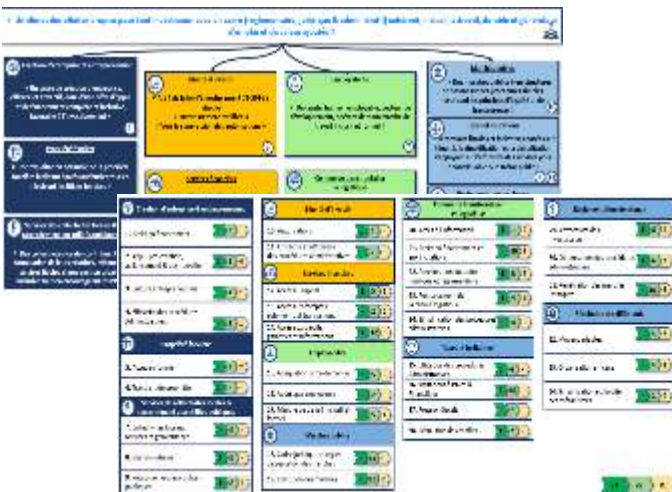
- Assurer la **formalisation et la traçabilité** de toutes les discussions (taskforces publiques/privées, outputs DPP, experts, ...)
- Dégager les **analyses** des sujets traités (thématiques, axes, chemin d'application, ...)

Participants des secteurs : public et privé

Structures publiques		
AFA	Comité général du contrôle des dépenses publiques	M. Intérieur
ANETI		M. Justice
APIA		
CTN		
Structures privées		
APII	DGELF	Ambassade Britannique
Banques pub (STB, BNA, BH)	DGF	Aramex
BCT	DGFESSF	ATC
BFPME	DGI	AWT Audit & Conseil
BH banque	Douanes	BDO
CDC	FIPA	Berjeb Lawyers
CIMF	FTI	BHM Transit
CMF	HAICOP	BNK
CNI	ITCEQ	Cabine Anis AISSA
CNSS	MEFP	Cabinet Anis BEN SAID
Comité des contrôleurs d'Etat	M. de l'Eq	Cabinet de conseil FISCAL
Comité du contrôle général des services publics	MIME	Cabinet de conseil, de comptabilité et de commissariat aux comptes
DNAS		Cabinet Hafeedh ZRIBI
STAM		Cabinet Mhamed WALHA
TTN		CCM/Mazars
	SONEDE	Smart Capital
	STEG	TIA
	Tunisie Telecom	UGP Suppression des autorisations

Plus que **175 représentants** du secteur **public et privé**, appartenant à plus que **90 structures**, ont participé à la conduite et la réussite du DPP

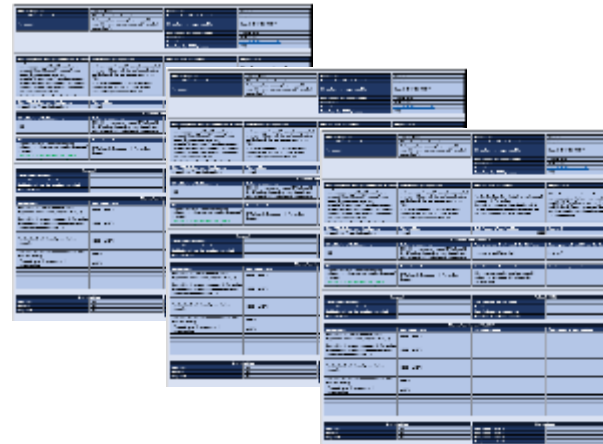
Vision globale, visions et axes par thématique



Le DPP a permis de dégager :

- Une **vision globale** du climat des affaires
- 11 visions** des thématiques
- 34 axes** répartis sur les thématiques

Fiches d'orientation

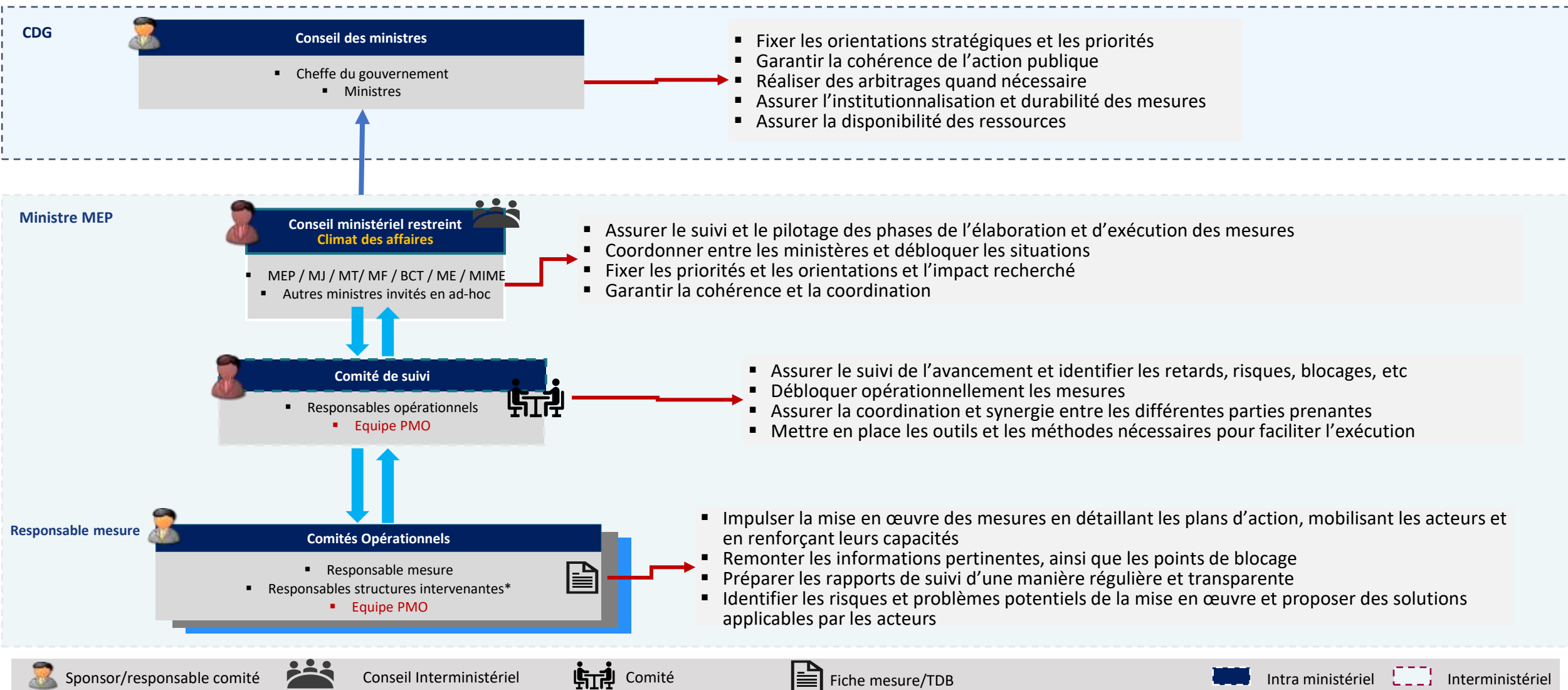


111 fiches ont été rédigées par les participants du secteur public et privé, présentant plusieurs niveaux de maturité :

- 48 prêtes pour décision
- 48 nécessitant encore de l'affinage
- 15 non détaillées

Ainsi qu'un cadre de gouvernance bien défini de la stratégie nationale pour l'amélioration du climat des affaires, à mutualiser avec les mesures d'urgences économiques

PRELIMINAIRE



Ce cadre de gouvernance se compose de 4 instances permettant la mobilisation de l'ensemble de l'administration sur la mise en œuvre

PRELIMINAIRE

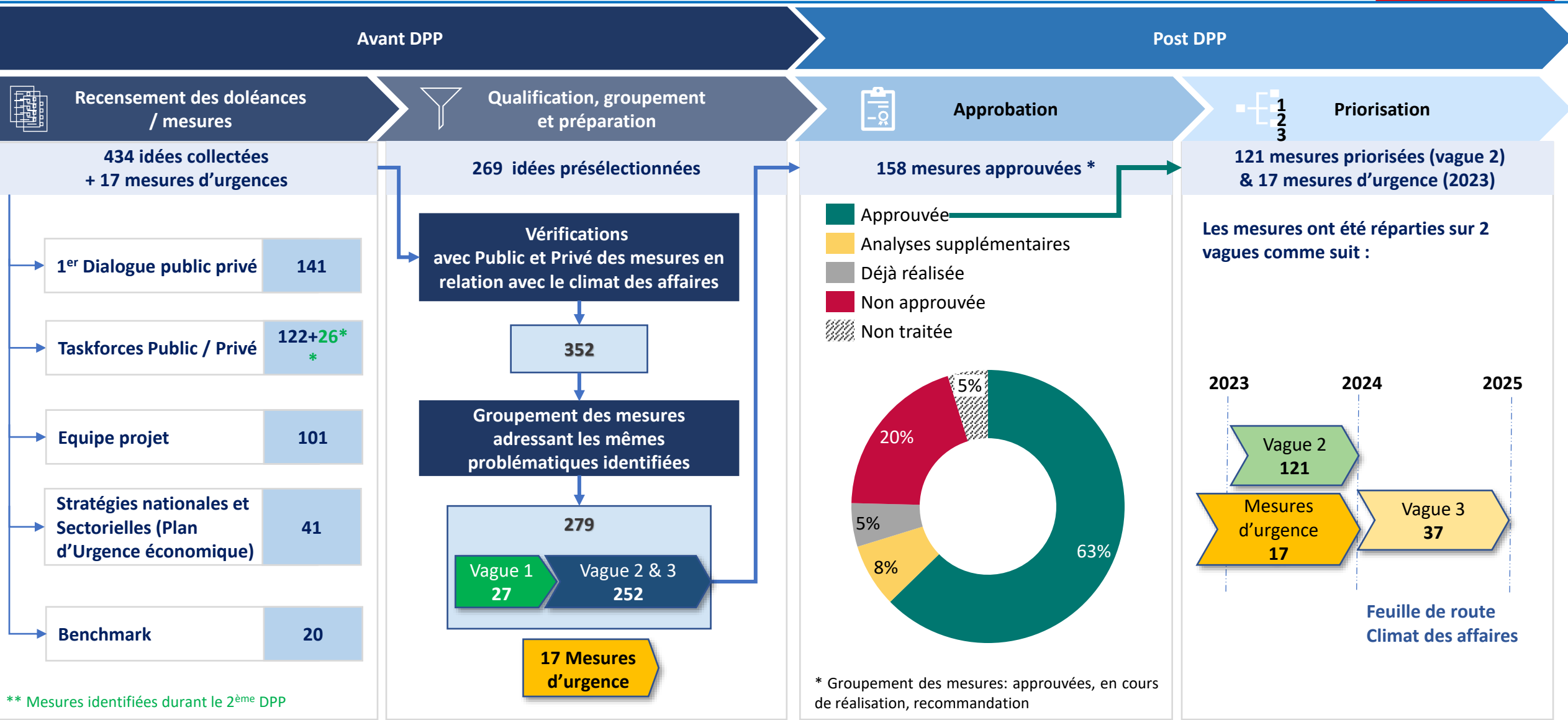
	Mandat / Rôle	Périmètre	Niveau d'intervention	Composition	Fréquence	Durée
Conseil des ministres	- Fixer les orientations stratégiques et les priorités - Garantir la cohérence de l'action publique - Réaliser des arbitrages quand nécessaire - Assurer l'institutionnalisation et durabilité des mesures - Assurer la disponibilité des ressources	Global	Global	- Cheffe du gouvernement (présidente) - Ministre MEP (Secrétaire) - L'ensemble des ministres	Trimestrielle (dernier conseil de chaque trimestre)	1h
Conseil ministériel restreint	- Assurer le suivi et le pilotage des phases de l'élaboration et d'exécution des mesures - Coordonner entre les ministères et débloquent les situations - Fixer les priorités et les orientations et l'impact recherché - Garantir la cohérence et la coordination	Global	- Global - Ministres	- Ministre MEP (Secrétariat) - Ministres MIME, MF, MDEAF, MEP - Responsable PMO - Responsables Mesure (Sur invitation)	Mensuelle (dernier vendredi de chaque mois)	1h
Comité de suivi	- Assurer le suivi de l'avancement et identifier les retards, risques, blocages, etc - Débloquent opérationnellement les mesures - Assurer la coordination et synergie entre les différentes parties prenantes - Mettre en place les outils et les méthodes nécessaires pour faciliter l'exécution	Ministériel	Par ministère	- Responsables opérationnels - Responsable PMO - Responsables Mesure (Sur invitation)	Bi-mensuelle (un jeudi sur deux)	1h
Comité opérationnel	- Impulser la mise en œuvre des mesures en détaillant les plans d'action, mobilisant les acteurs et en renforçant leurs capacités - Remonter les informations pertinentes, ainsi que les points de blocage - Préparer les rapports de suivi d'une manière régulière et transparente - Identifier les risques et problèmes potentiels de la mise en œuvre et proposer des solutions applicables par les acteurs	Par mesure	- Ministères - Mesures - Activités	- Le responsable opérationnel - Responsable PMO - Les responsables des structures intervenantes	Hebdomadaire (tous les lundis)	1h



1	Contexte et Objectifs
2	Principaux résultats du dialogue public-privé
3	Focus sur les outputs du 2 ^{ème} dialogue public-privé
4	Liste des mesures approuvées par ministère chef de file
5	Focus sur les outputs du 2 ^{ème} DPP par thématique
6	Annexes

La démarche adoptée, de la phase de préparation jusqu'à la conduite du 2^{ème} DPP, a permis d'approuver 158 / 252 mesures proposées dont 121 prioritisées pour la vague 2

PRELIMINAIRE



En effet, des revues et arbitrages ont été réalisés avant et après la conduite du DPP et **toutes les remarques des ministères concernés ont été prises en compte**

PRELIMINAIRE

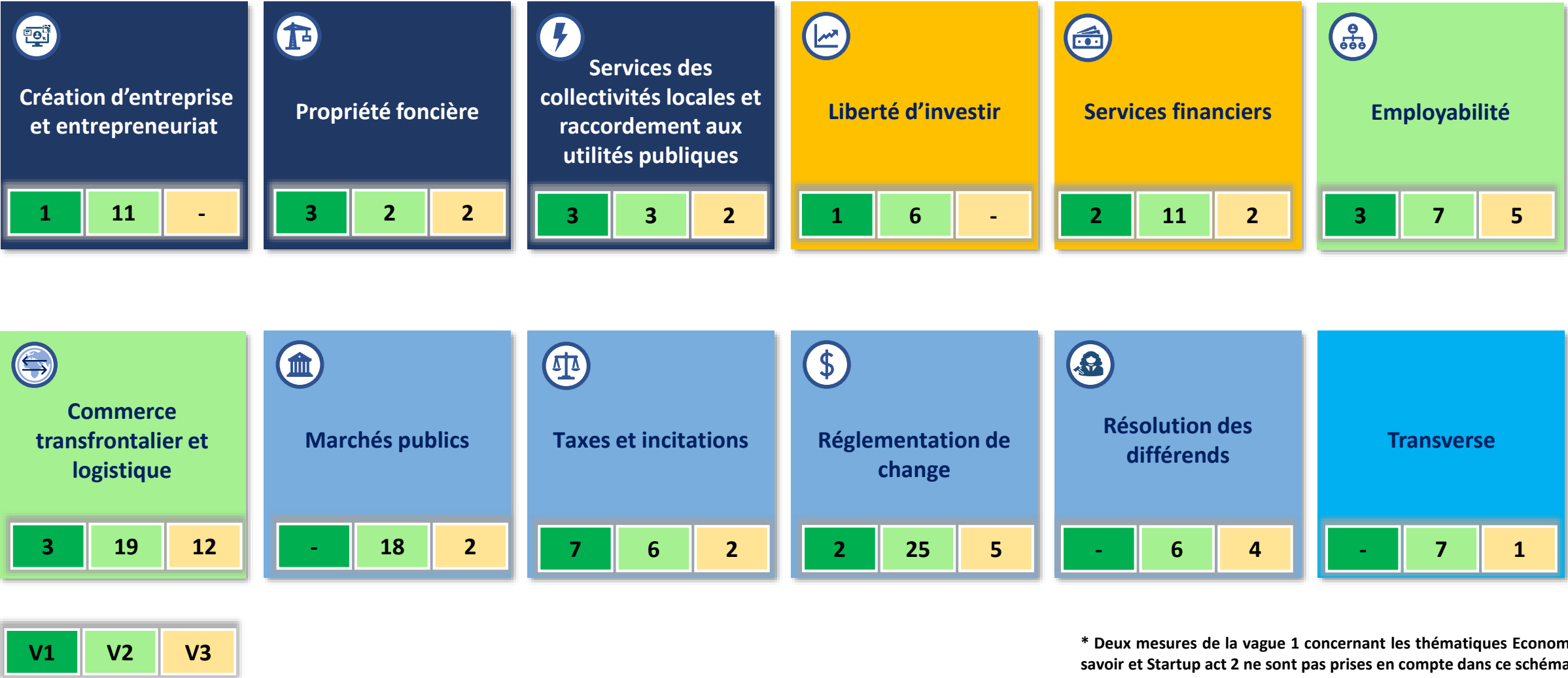
	Réalisations	 Date	 Responsable
1	Conduite de 11 sessions de travail avec les taskforces Public et 4 avec les taskforces Privé adressant 13/15 thématiques	19 septembre - 27 septembre	MEP Matine Consulting
2	Partage de la base de données recensant ~ 434 propositions / mesures discutées lors des taskforces dont 252 mesures présélectionnées	27 septembre - 16 novembre	Matine Consulting
3	Mise en place d'un outil collaboratif privés permettant l'accès aux différents fichiers de travail (base des mesures + fiches préremplies) et conduite des sessions de formation sur l'utilisation de l'outil	05 octobre	Equipe Matine Consulting
4	Suivi quotidien avec les parties prenantes pour le remplissage et l'état d'avancement des fiches mesure	06 octobre - 16 novembre	MEP Matine Consulting
5	Correspondances aux différents ministères signalant le lancement des travaux de la 2 ^{ème} et 3 ^{ème} vague de mesures	25 octobre	MEP
6	Partage des mesures recensées aux différents ministères chefs de file et désignation officielle des responsables des mesures	02 novembre	MEP
7	Invitations pour la participation aux DPP annexées par les listes de mesures étant le support de discussions	11 novembre	MEP
8	Conduite du DPP en deux sessions durant 2 jours chacune (1 ^{ère} session à Dar Dhiafa et 2 ^{ème} à Carthage Thalasso Hôtel) adressant 13 thématiques	17/18 et 23/24 novembre	MEP Matine Consulting
9	Envoi officiel des résultats du DPP (listes des mesures par statut et par vague) aux différents ministères chefs de file	08 décembre	MEP
10	Réponses écrites des ministères par rapport aux mesures en sortie de DPP (Présidence du Gouvernement/HAICOP/IGPP/RNE, Justice, Intérieur, Finances DGELF/DGI/Douanes/DGF, MEP ITCEQ/TIA, Commerce, CDC, Agriculture, Santé, Equipement, Affaires Sociales, Industrie, Emploi)	A partir de 19 décembre	Ministères concernés



Ainsi, les 3 vagues de mesures se répartissent sur 13 thématiques dont 27* mesures décidées pour la vague 1 et 158 approuvées, en cours de validation par les ministères chef de file pour la vague 2 & 3

PRELIMINAIRE

Les mesures décidées / approuvées sont réparties par thématique comme suit :



* Deux mesures de la vague 1 concernant les thématiques Economie du savoir et Startup act 2 ne sont pas prises en compte dans ce schéma



Une vision inclusive, transformatrice et durable du climat des affaires ambitieuse,

Démarrer une activité

Obtenir des financements et des incitations

Assurer la gestion courante

Evoluer dans un environnement prévisible

PRELIMINAIRE

« Un climat des affaires attractif pour tout investisseur avec un cadre (réglementaire, juridique & administratif) cohérent, inclusif, durable et générateur d'emploi et de valeur ajoutée »

Création d'entreprise et entrepreneuriat

« Un cadre de création d'entreprise, efficace et attractif, doté d'une offre d'appui et de financement complète et **inclusive**, favorable à l'investissement »

1

Propriété foncière

« Une exploitation optimale de la propriété foncière facilitant l'accès au foncier tout en résolvant les litiges fonciers »

2

Services des collectivités locales & raccordement aux utilités publiques

« Des collectivités locales contribuant à la formulation de leurs priorités, offrant des services fiables et une gestion urbaine **inclusive** tout en encourageant les PPP »

3

Liberté d'investir

« Art 4 de la loi d'investissement 71-2016 a stipulé
L'investissement est libre »
« Vers la suppression des autorisations »

5

Services financiers

« Des services financiers (bancaires & capital-investissement) compétitifs & concurrentiels, **inclusifs** & accessibles et alignés sur les pratiques internationales »

6

Employabilité

« Un capital humain employable, vecteur de développement, opérant dans un marché de travail **inclusif** et formel »

7

Commerce transfrontalier & logistique

« Un commerce transfrontalier fluide, **inclusif** et durable s'appuyant sur une logistique performante »

8 9

Marchés publics

« Des marchés publics bien structurés se basant sur des procédures simples favorisant les principes d'égalité et de transparence »

10

Taxes et incitations

« Mesures fiscales et incitatives basées sur l'équité, la simplification et la digitalisation s'appuyant sur l'efficacité des services pour le contribuable & le trésor public »

4 11

Réglementation des changes

« Une réglementation des changes stable et **inclusive**, laissant des libertés aux banques de se porter garantes et d'accompagner les investisseurs nationaux sur la scène internationale »

12

Résolution des différends

« Une justice mieux structurée, organisée autour de mécanismes et procédures claires, pertinente et efficace via des moyens lui permettant de mener à bien sa mission »

13

La thématique 13 « Concurrence » sera adressée ultérieurement
La thématique 15 « Economie du savoir » a été adressée principalement lors des assises de l'innovation et R&D



La formulation de cette vision été faite sur la base d'un rationnel, expliquant le choix des mots clés

PRELIMINAIRE

 Mot clés	 Rationnel
Inclusif	Cette vision ambitieuse s’adresse à tout type d’acteur, qu’il s’agisse d’entrepreneurs ou d’investisseurs opérant ou souhaitant opérer en Tunisie et ce, quelle que soit leur taille (startup, TPE, PME, etc.).
Cohérent	Les cadres: administratif, réglementaire, juridique, incitatif,... devraient être cohérents, éliminant toute sorte de confusion ou mécompréhension par les opérateurs économiques. La cohérence et l’alignement sur le niveau d’intervention, les procédures, les incitations et les avantages, ... devraient être tenus au niveau de pilotage (Présidence du Gouvernement et Ministères) ainsi qu’au niveau d’exécution (Structures et Administrations)
Adapté	La vision du climat des affaires focalise sur la mise en place d’un cadre administratif, réglementaire, juridique, incitatif,... adapté spécifiquement au cadre spatio-temporel de la Tunisie ainsi que les spécificités et besoins des acteurs.
Attractif	Par ses lois, ses mécanismes et la clarté de son organisation, le climat des affaires souhaité devrait être rassurant et aligné aux standards internationaux pour refléter au mieux les opportunités qu’il renferme. Ainsi, les mesures proposées impacteraient l’attractivité de la Tunisie vis-à-vis des investisseurs étrangers et locaux.
Durable	L’amélioration du climat des affaires répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs et par conséquent traduit une vision qui tient compte du développement durable.
Générateur d'emploi	La vision prend en compte l’impact social de l’amélioration du climat des affaires permettant non seulement d’augmenter et maintenir la création d’entreprises mais de créer des emplois décents et productifs.
Générateur de valeur ajoutée	La promotion d’un climat des affaires doté de leviers favorables à l’investissement dans des secteurs et activités prioritaires à forte valeur ajoutée permettant d’améliorer la conjoncture de la Tunisie.



La feuille de route a été ainsi définie autour de 34 axes répartis sur les 13 thématiques adressant ainsi les problèmes rencontrés par les opérateurs économiques

PRELIMINAIRE

Création d'entreprise & entrepreneuriat		
1. Accès au financement	-	2 -
2. Appui pré-crédation, au lancement & post-crédation	1	2 -
3. Culture entrepreneuriale	-	1 -
4. Efficacité des procédures Administratives	-	6 -
Propriété foncière		
5. Accès au foncier	2	2 2
6. Transfert de propriété	1	- -
Services de collectivités locales & raccordement aux utilités publiques		
7. Collectivités locales: Services et gouvernance	-	1 1
8. Gestion urbaine	2	2 -
9. Raccordement aux utilités publiques	1	- 1

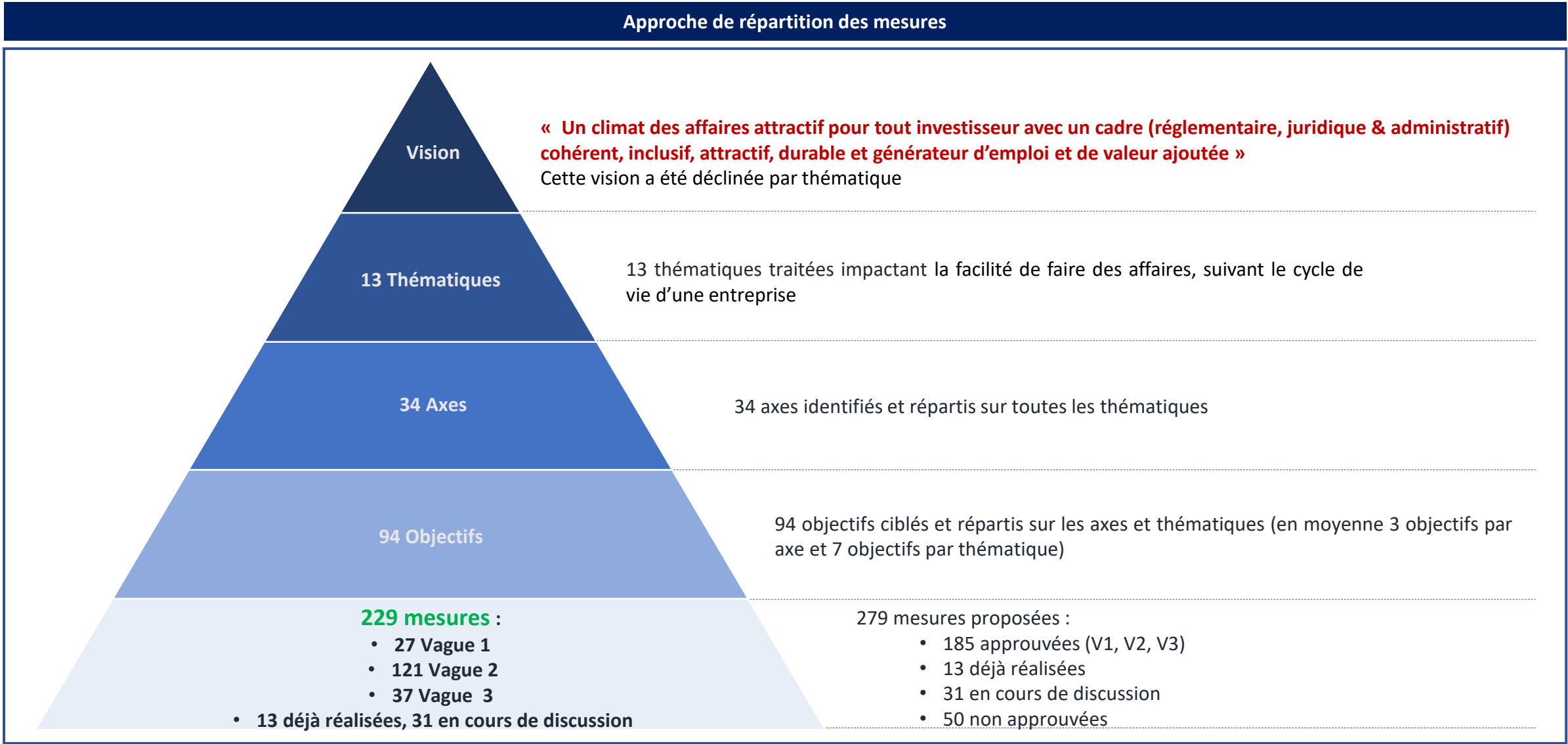
Liberté d'investir		
10. Autorisations	1	4 -
11. Efficacité et efficience des procédures administratives	-	2 -
Services financiers		
12. Accès au capital	1	3 -
13. Accès aux comptes, paiements et transactions	-	2 2
14. Accès aux crédits, garanties et informations	1	6 -
Employabilité		
15. Adéquation offre-demande	3	2 4
16. Appui aux employeurs	-	2 -
17. Marché de travail inclusif et formel	-	3 1
Marchés publics		
18. Cadre juridique et règles de passation des marchés	-	10 2
19. Exécution des marchés	-	8 -

Commerce transfrontalier et logistique		
20. Accès à l'information	1	1 -
21. Accès au financement et aux incitations	-	7 2
22. Amélioration du cadre juridique et réglementaire	1	6 1
23. Renforcement de la chaîne logistique	1	3 9
24. Optimisation des procédures administratives	-	2 -
Taxes et incitations		
25. Efficacité des procédures Administratives	3	3 -
26. Incitations fiscales & Financières	3	2 2
27. Pression fiscale	-	1 -
28. Résolution des conflits	1	- -

Réglementation de change		
29. Attractivité des investisseurs	1	6 -
30. Optimisation des procédures administratives	1	4 1
31. Pénétration des marchés Étrangers	-	15 4
Résolution des différends		
32. Moyens adaptés	-	2 1
33. Organisation efficace	-	3 1
34. Simplification et fluidité des mécanismes	-	1 2

Nombre de mesures approuvées par vague





Selon les dernières simulations de l'ITCEQ, une partie des mesures approuvées permettrait à la Tunisie de gagner 16 places dans le classement Doing Business, entre autres impacts

PRELIMINAIRE

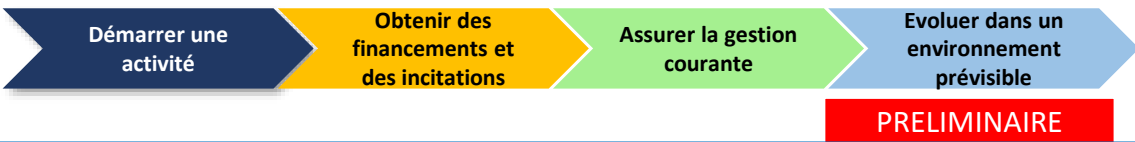
Simulation d'impact sur le classement		Mesures impactantes	
Général	Par thématique	Code	Mesure
+ 16 places	 Propriété foncière + 40 *	PF7	Mettre en place une Infrastructure Nationale des Informations Foncières de la Tunisie (NLSI)
	 Services financiers + 10 *	AF19	Publier les circulaires fixant la liste des informations se rapportant aux informations sur le crédit et les modalités de demande de l'agrément pour exercer l'activité de crédit bureau.
	 Commerce transfrontalier et logistique + 10 *	CT5	Introduire la concurrence pour l'activité de manutention dans le port de Rades (diminution des délais à l'export et à l'import d'un conteneur de 12h et 80h à 4h et 24h respectivement)
	 Résolution des différends + 29 *	RDED1	Mettre en place des pôles judiciaires contentieux des affaires avec généralisation des chambres commerciales des zones qui ne sont pas couvertes par les pôles (diminution de la période moyenne de résolution d'un litige commercial de 565j à 365j)
		RDED4	Mettre en place une loi qui réglemente la médiation en tant que mécanisme alternatif de résolution des conflits.
		RDED7	Mettre en place un système informatique pour la gestion des dossiers des affaires commerciales (J share), attribuant les dossiers aux magistrats en fonction des plans de charge et digitaliser les paiements des frais de justice
	* Places		

Hypothèses de calculs :

- Pas de réformes adoptées depuis le dernier score Doing Business publié jusqu'à cette date.
- Les autres pays de l'échantillon n'ont pas mis en place de réformes pour améliorer leurs scores Doing Business.
- Toutes les mesures approuvées de la vague 2 seront implémentées.

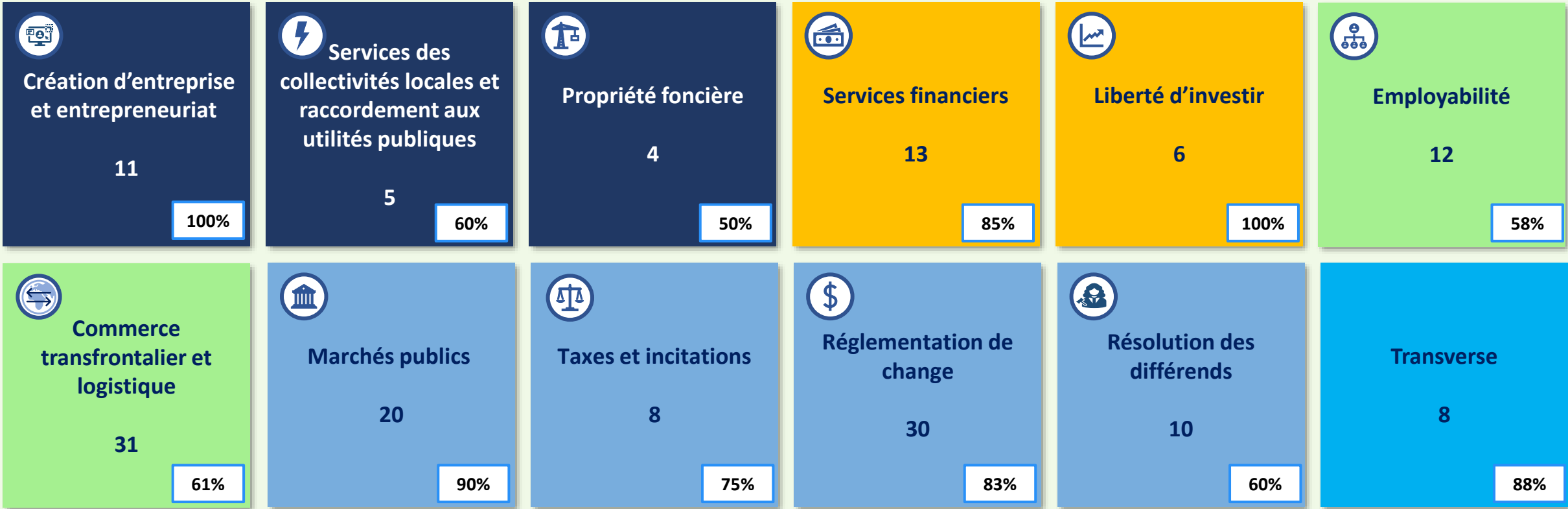
- 1 Contexte et Objectifs
- 2 Principaux résultats du dialogue public-privé
- 3 Focus sur les outputs du 2ème dialogue public-privé**
- 4 Liste des mesures approuvées par ministère chef de file
- 5 Focus sur les outputs du 2^{ème} DPP par thématique
- 6 Annexes

Sur les 252 mesures discutées lors du 2^{ème} DPP, 158 ont été approuvées selon différents niveaux d’approbation*



252 mesures proposées

158 approuvées *

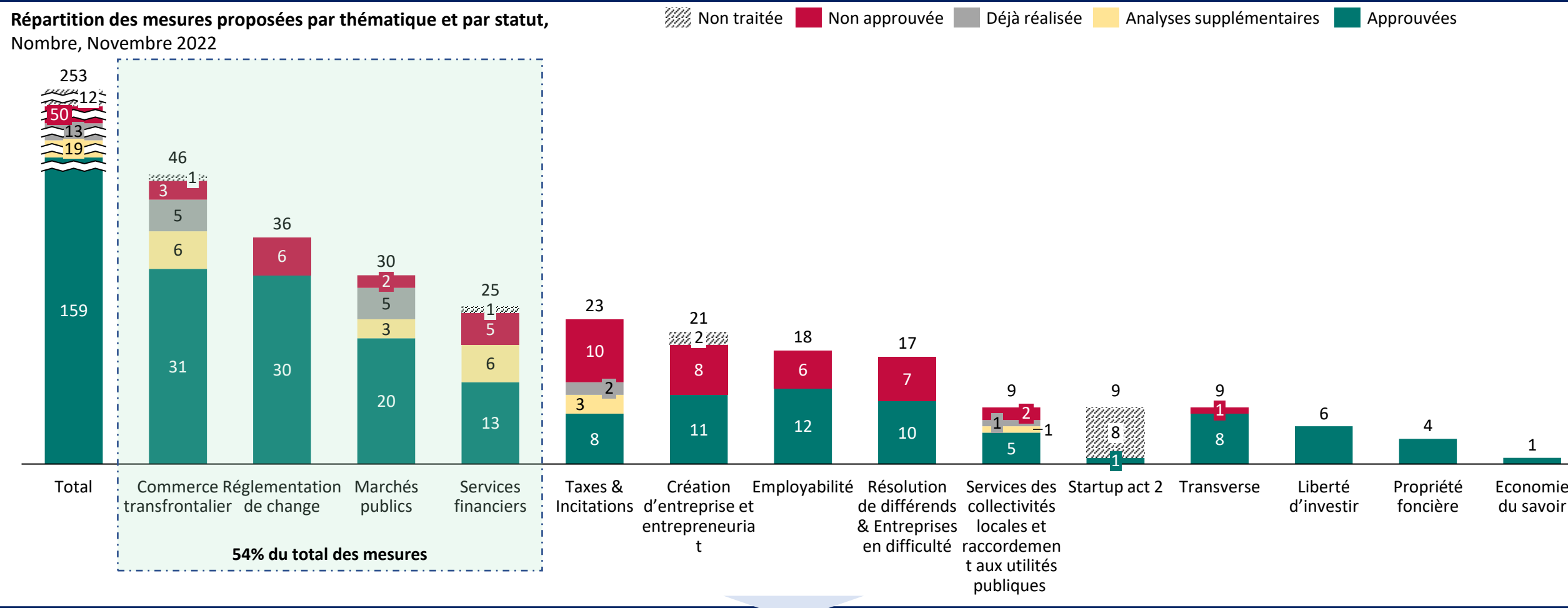


% % des mesures priorisées (vague 2) par rapport aux mesures approuvées * Groupement des mesures: approuvées, sous réserve, en cours de réalisation, recommandation



Comme le rang Doing Business de la Tunisie dans les thématiques Commerce transfrontalier et Services financiers est faible, ces thématiques représentent avec la Réglementation de change et les Marchés publics ~54% des mesures proposées

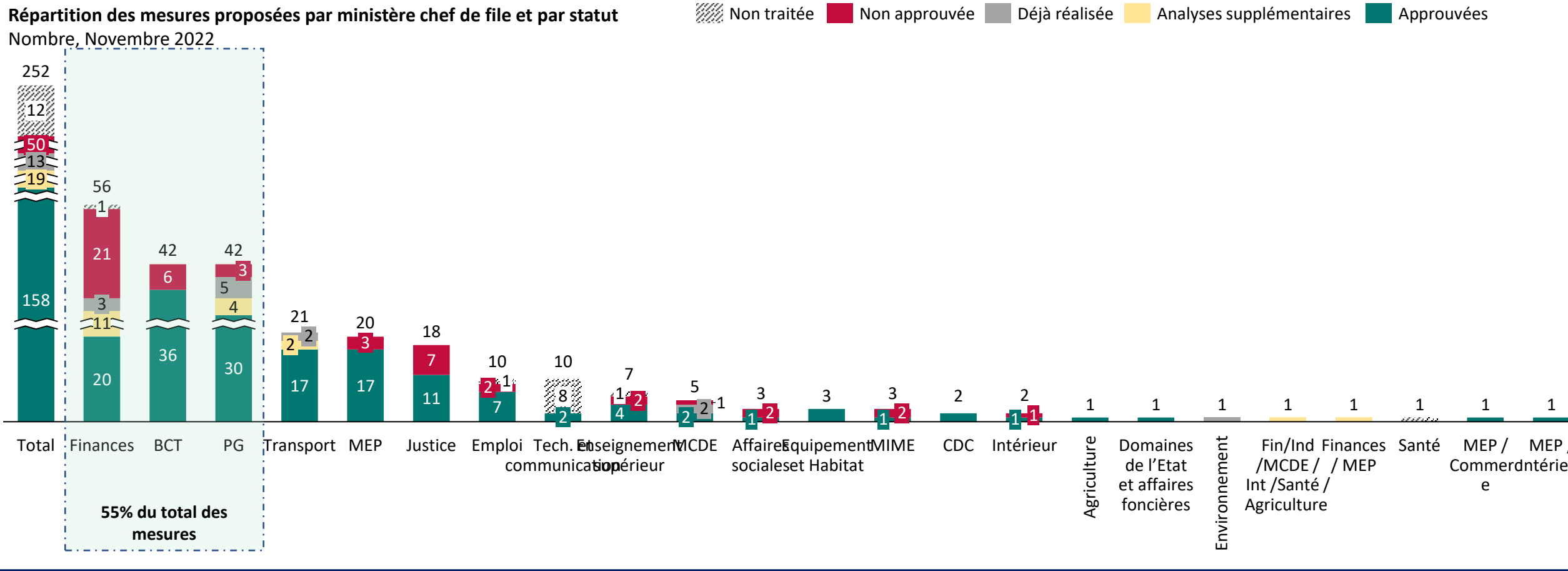
PRELIMINAIRE



- Parmi les 252 mesures proposées, 46 s'intègrent dans la thématique Commerce transfrontalier, 36 dans Réglementation de change, 30 dans Marchés publics et 25 dans Services financiers, soit 54% du total. Ceci est expliqué par le classement de la Tunisie qui occupe le 90^{ème} et 104^{ème} rang respectivement, pour le commerce transfrontalier et les services financiers
- 19 mesures nécessitent des analyses supplémentaires pour prise de décision par les Ministères chef de file.
- 13 mesures proposées ont été déjà réalisées reflétant les efforts engagés par le secteur public pour l'amélioration du climat des affaires.

Etant donné que les problématiques adressées par la PG, le M. des finances et la BCT sont transverses, ces structures sont responsables de plus que 55% des mesures proposées reflétant l'importance des efforts à engager

PRELIMINAIRE

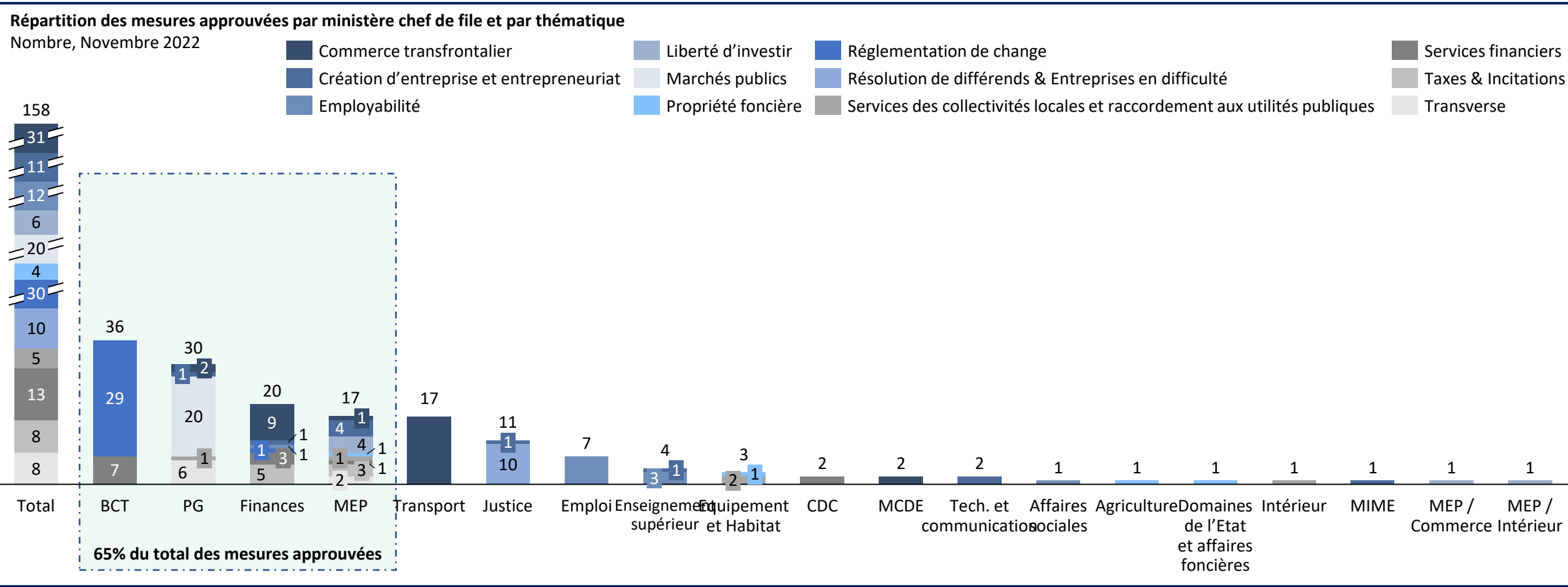


Les ministères et/ou Structures publiques portant le nombre de mesures le plus élevé sont le Ministère des Finances, la Présidence du Gouvernement et la BCT. Ils représentent ensemble 55% du total des mesures proposées/ discutées, soit 158 mesures, expliqué par la transversalité des sujets qui les concernent.



La BCT, la Présidence du Gouvernement, le M. des Finances et le MEP sont responsables de 65% des mesures approuvées, soit 103 mesures, expliqué par la transversalité des thématiques qui les concernent

PRELIMINAIRE



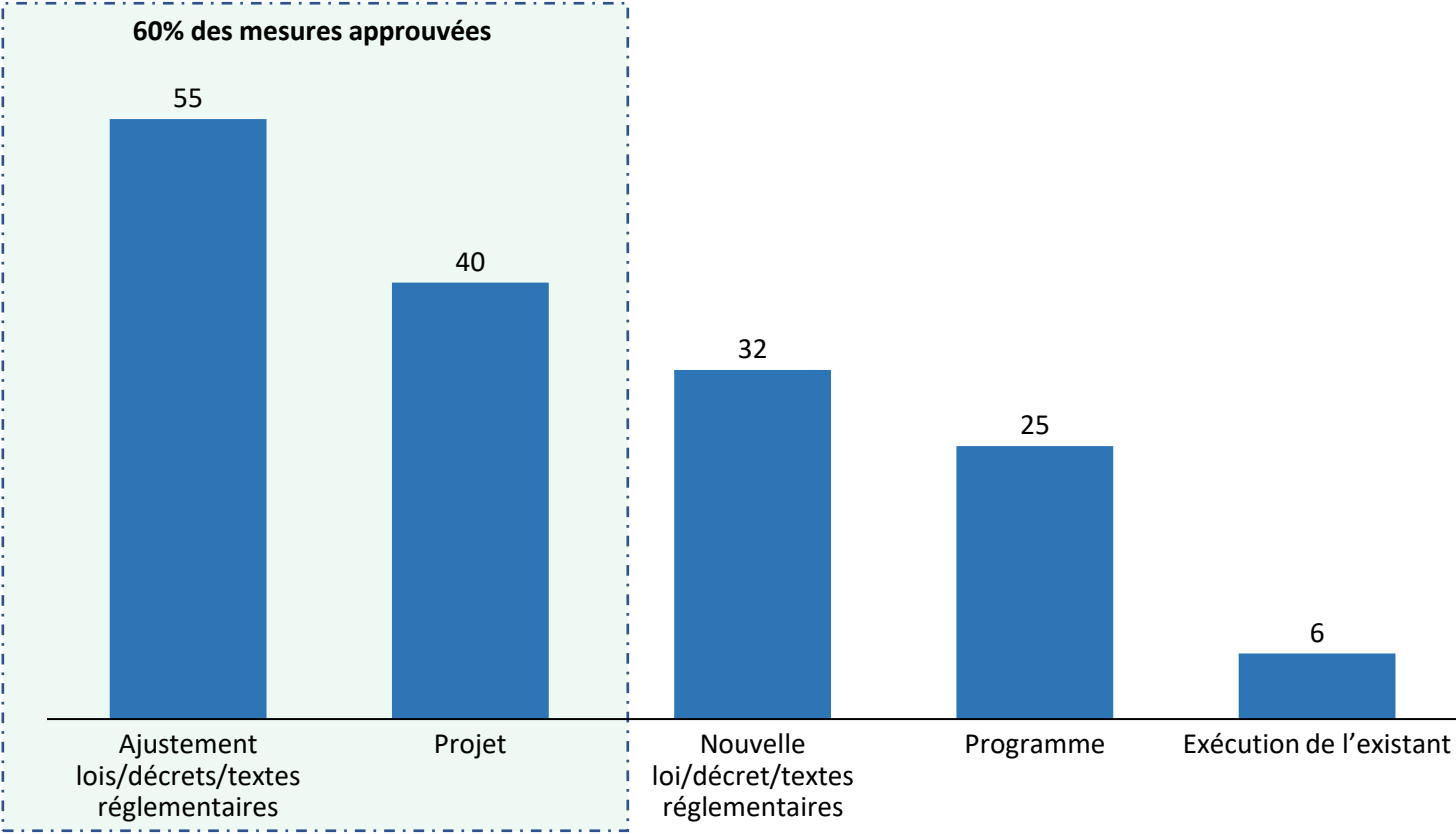
- Les ministères et/ou Structures publiques portant les nombres les plus importants de mesures approuvées sont la BCT, le Ministère des Finances, la Présidence du Gouvernement, et le Ministère de l'Economie et de la Planification. Ils comptent ensemble 65% du total des mesures approuvées.
- Le Ministère des Finances, la Présidence du Gouvernement, et le Ministère de l'Economie et de la Planification portent des sujets transverses touchant à plusieurs thématiques.

96 mesures sont des « victoires rapides » à implémenter via des ajustements ou publication de textes réglementaires

PRELIMINAIRE

Répartition des mesures approuvées par chemin d'application

Nombre, Novembre 2022



Définitions

Ajustement lois/décrets : Modification d'un texte réglementaire déjà existant mais qui manque de clarté, se montre insuffisant ou inadapté.

Nouvelle loi/décret : Rédaction et publication d'un nouveau texte réglementaire.

Programme : Un ensemble de projets interconnectés, cohérents pouvant se réaliser pour des objectifs différents répartis selon des composantes ou axes.

Projet : Un ensemble de travaux, ayant un objectif commun, spécifique et mesurable, limité dans le temps et nécessitant des ressources financières, humaines, techniques,

Exécution de l'existant : Application des textes réglementaires, instructions, process existants.

- 60% des mesures approuvées concernent des ajustements de textes réglementaires ou de publication de nouveaux textes réglementaires. Celles-ci présentent des mesures impactantes et faciles à implémenter contrairement aux projets et programmes qui nécessitent des budgets importants à mobiliser ainsi que des efforts d'organisation.

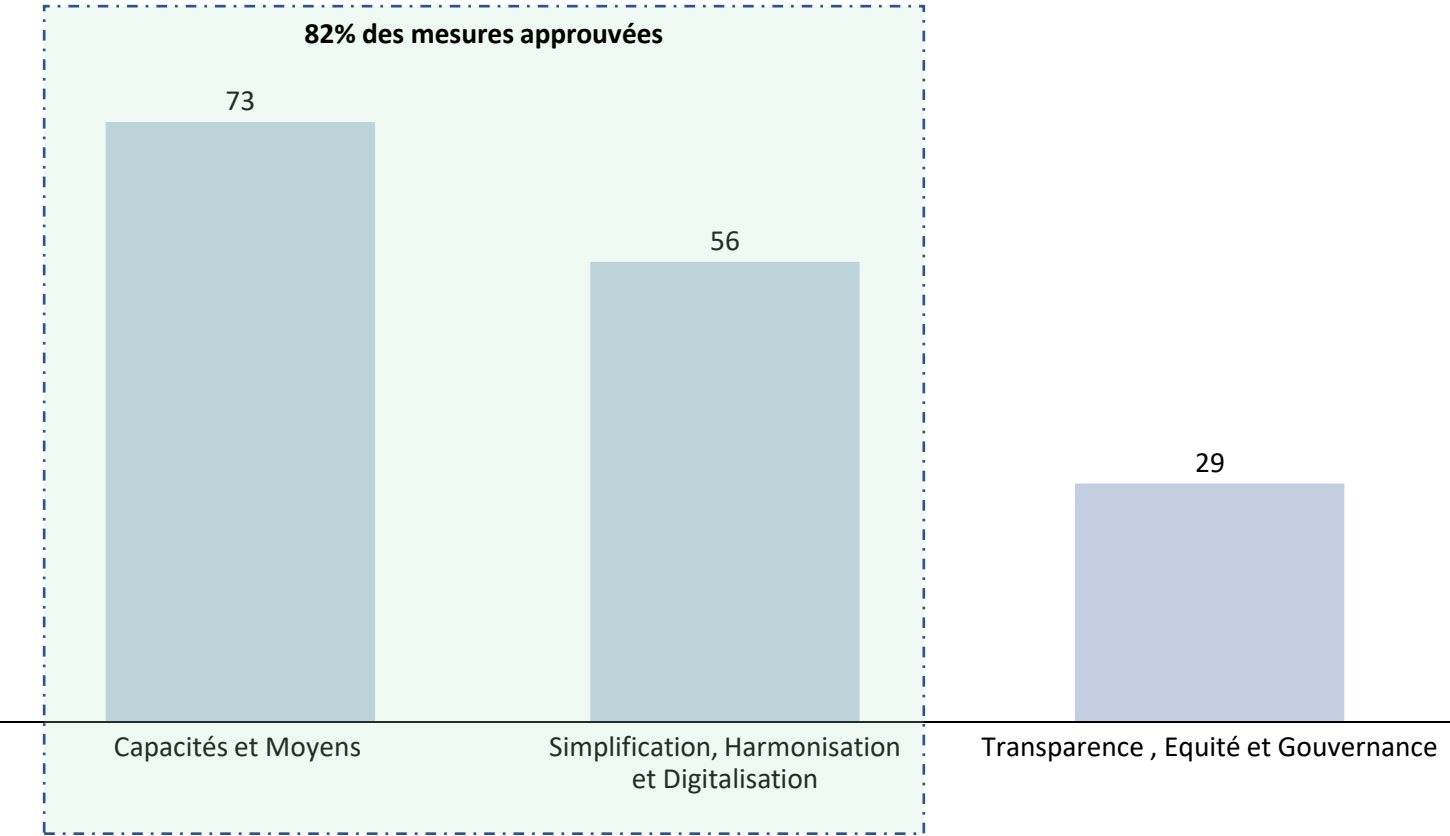


82% des mesures approuvées permettront d'améliorer les capacités et moyens de l'administration ainsi que la simplification, harmonisation et digitalisation des process et services publics

PRELIMINAIRE

Répartition des mesures approuvées par catégorie

Nombre, Novembre 2022



Définitions

Capacités et moyens : Renforcement des compétences des administrations/entités ainsi que les moyens, ressources, technologies.

Simplification, Harmonisation et Digitalisation :

- Simplification des process administratifs à travers la réduction de nombre des étapes ou de documents demandés.
- Harmonisation des process, rôles, services et informations afin d'assurer la cohérence et l'interopérabilité entre tous les prestataires de services (fonctionnaires, départements, administrations, entités, ministères,...).
- Digitalisation des process administratifs et des services aux entreprises.

Transparence, Équité et Gouvernance :

- Transparence en vue d'assurer l'accès à l'information claire et compréhensible à tous.
- Équité afin de permettre l'égalité des chances et l'inclusivité de tous les acteurs.
- Mise en place et amélioration de mécanismes de gouvernance pour un meilleur pilotage, contrôle et suivi.

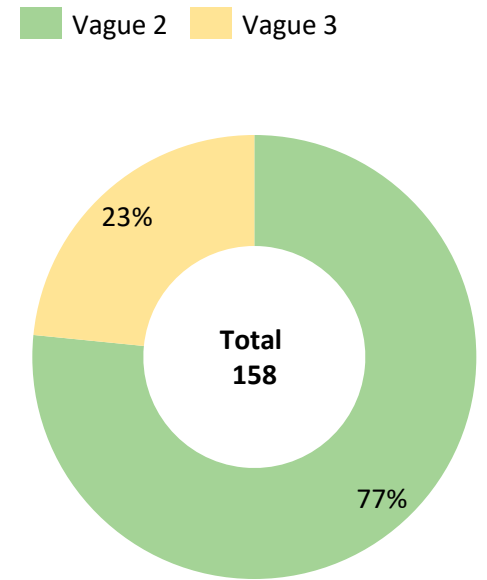
82% des mesures approuvées portent sur l'amélioration des capacités et moyens de tous les acteurs concernés ainsi que sur la digitalisation, simplification et harmonisation des services publics.



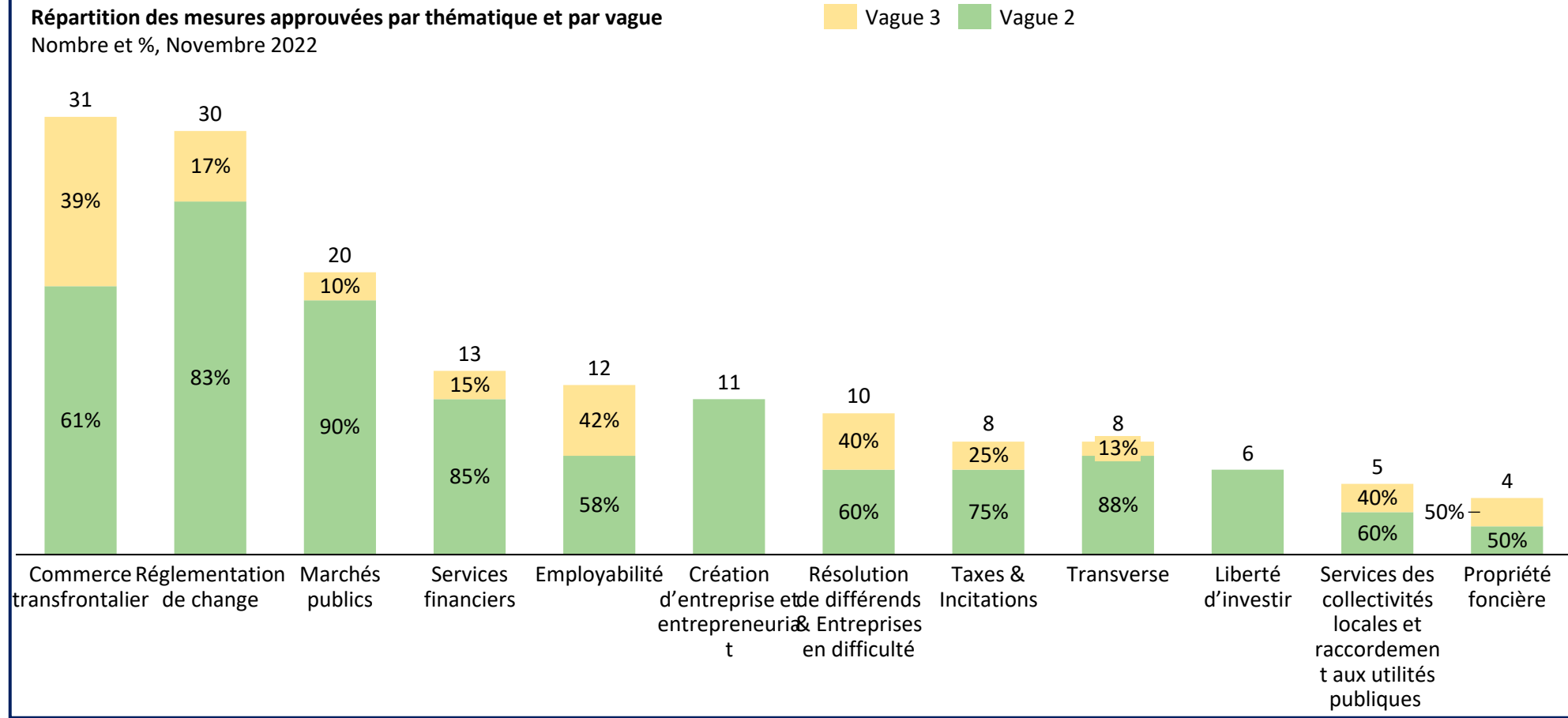
121 mesures approuvées post DPP sont priorisées pour la deuxième vague de mesures d’amélioration du climat des affaires

PRELIMINAIRE

Répartition des mesures approuvées par vague
%, Novembre 2022



Répartition des mesures approuvées par thématique et par vague
Nombre et %, Novembre 2022



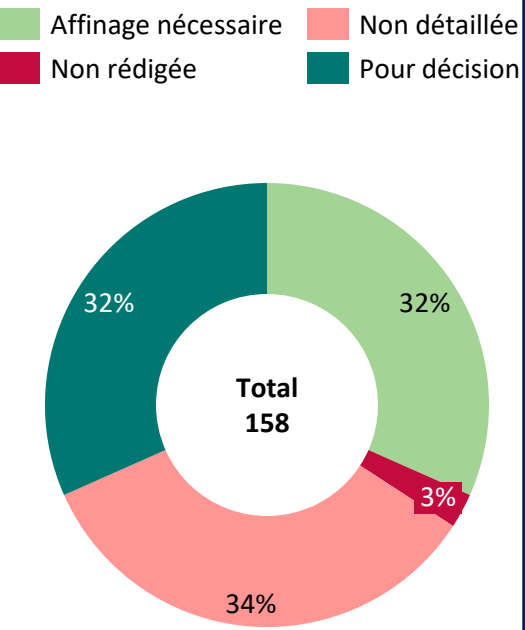
- Les thématiques ayant les nombres de mesures les plus importants à implémenter sont le Commerce transfrontalier, Réglementation de change, Marchés Publics et Services financiers.
- 77% des mesures approuvées, toutes thématiques confondues, feront partie de la deuxième vague d’implémentation (en 2023).



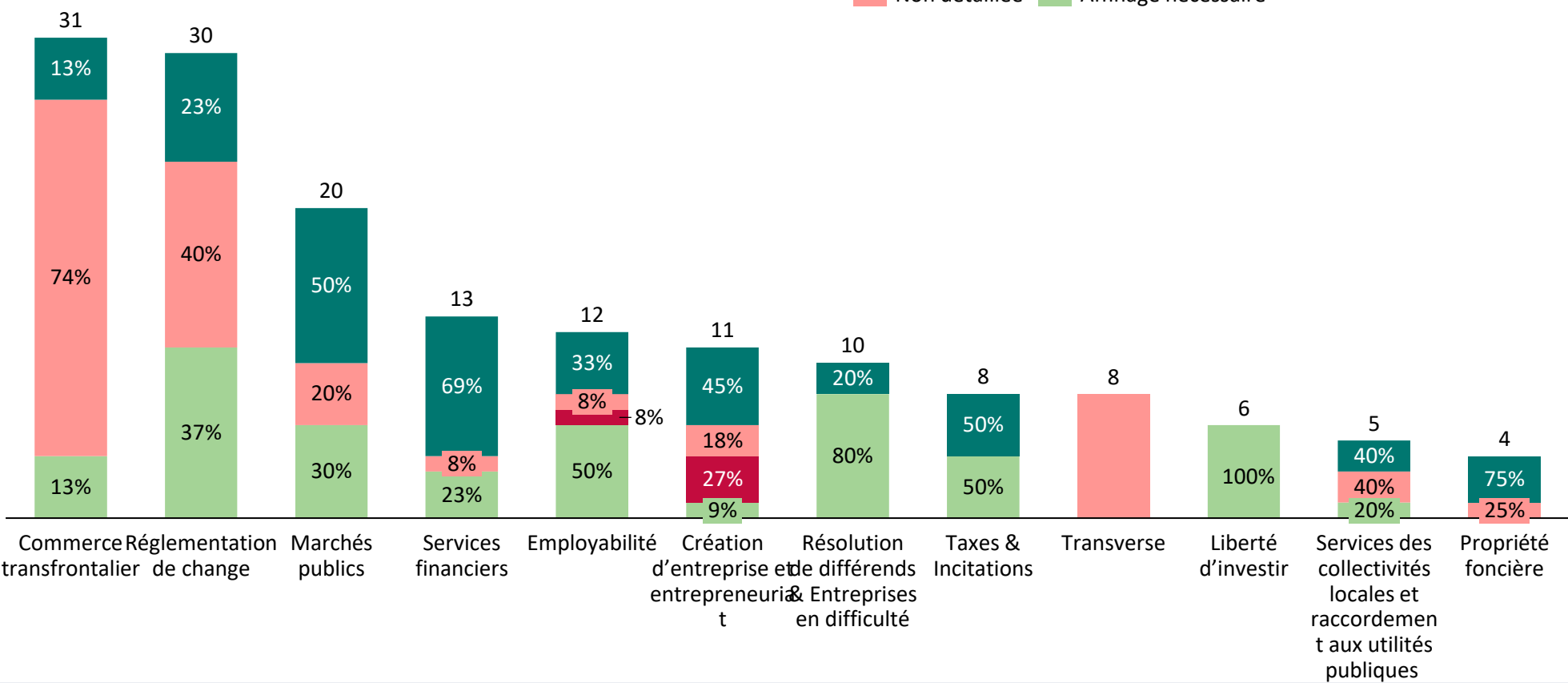
32% des mesures approuvées disposent des fiches matures prêtes pour décision ministérielle et 32% nécessitent un affinage supplémentaire par leurs responsables

PRELIMINAIRE

Répartition des mesures approuvées par niveau de maturité
%, Novembre 2022

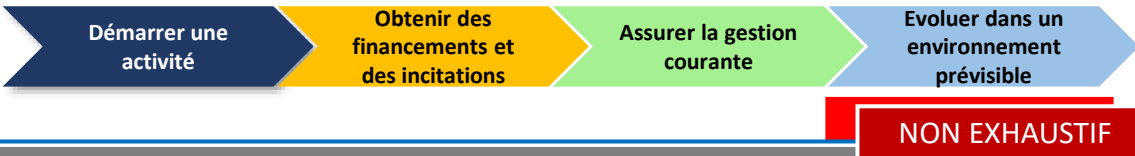


Répartition des mesures approuvées par thématique et par niveau de maturité
Nombre et %, Novembre 2022



- Des fiches matures ont été rédigées durant les DPPs pour 32% des mesures approuvées. Ces fiches serviront pour la prise de décision par les Ministres chef de file. Ces fiches concernent principalement les thématiques : Services financiers, Marchés publics, Réglementation de change, Taxes et Incitations.
- Des fiches nécessitant un affinage ont été rédigées pour 32% des mesures approuvées. Celles-ci devraient être encore détaillées et affinées pour atteindre le niveau de maturité nécessaire pour la prise de décision.

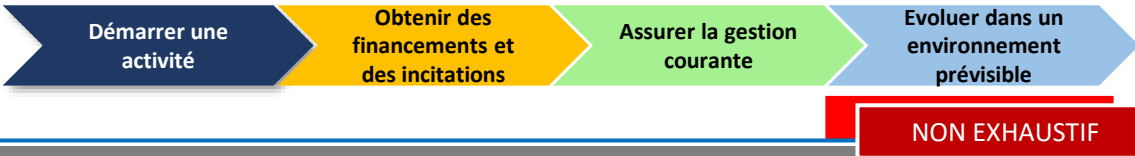
Extrait des mesures de la V2 et V3 approuvées en conseil des ministres le 27 décembre 2022 (1/2)



Thématique	Extrait des mesures
 Création d'entreprise et entrepreneuriat	1.Accepter la simple déclaration de l'adresse, lors de la constitution juridique d'une entreprise pour une catégorie restreinte d'entreprises (exemple les TPE) 2.Supprimer l'obligation de légalisation de la signature dans le processus de création
 Propriété foncière	1.Mettre en place une Infrastructure Nationale des Informations Foncières de la Tunisie (NLSI)
 Services des collectivités locales	1.Digitaliser tout le processus de raccordements aux utilités publiques et créer un portail commun des services publics 2.Créer un cadre réglementaire pour les PPP entre la commune et le privé concernant des problématiques liées à la commune correspondante
 Liberté d'investir	1.Supprimer l'autorisation du gouverneur pour l'acquisition (achat et vente) par un étranger d'un bien immobilier à usage d'habitation ou de résidence secondaire et ceux quel que soit l'emplacement.
 Services financiers	1.Adopter l'open Banking permettant le partage par les banques des données collectées sur leurs clients avec des fournisseurs tiers via l'interface de programmation applicative ouverte (API) 2.Adopter un Taux effectif global excessif adapté aux PME et TPEs 3.Offrir un taux de rémunération de l'épargne attractif pour les non-résidents afin d'assurer la stabilité financière
 Employabilité	1.Réglementer les nouvelles formes d'emploi : (1) Télétravail, (2) Travail partiel (3) Travail à temps partagé, (4) Travail en free lance, (5) Travail des étudiants, (6) Entrepreneur salarié, (7) Travail à domicile (8) Travailleurs étrangers



Extrait des mesures de la V2 et V3 approuvées en conseil des ministres le 27 décembre 2022 (2/2)



Thématique	Mesures
 Commerce transfrontalier	1.Mettre en place une structure ou un organisme financier spécialisé dans le commerce extérieur (le modèle Exim Bank) qui offre un package(Financement + assurance...) 2.Introduire la concurrence pour l’activité de manutention dans le port de Rades
 Marchés publics	1.Mettre en place un système d’information intégré relatif à la commande publique.
 Taxes et incitations	1. Lancer la plateforme de déclaration de la retenue à la source afin d’assurer un meilleur contrôle de l’administration fiscale et simplifier la procédure de déclaration pour le contribuable. 2.Digitaliser les procédures d’obtention d’une attestation de régularisation de la situation fiscale pour le transfert des revenus ou bénéfices à l’étranger
 Réglementation de change	1.Autoriser la création des comptes en devises pour les personnes physiques résidentes 2.Créer une zone franche et un centre financier « Tunisian International Financial Centre » 3.Clarifier la définition des statuts de « résident » et de « non-résident» pour les investisseurs
 Résolution des différends	1.Mettre en place des pôles judiciaires contentieux des affaires avec généralisation des chambres commerciales des zones qui ne sont pas couvertes par les pôles 2.Développer un système informatique pour la gestion des dossiers des affaires commerciales (J share), attribuant les dossiers aux magistrats en fonction des plans de charge et pour digitaliser les paiements des frais de justice
Transverse	1.Créer une plateforme de réclamations des entreprises, investisseurs et citoyens permettant de faciliter la consignation et la médiation avec toutes les administrations. 2.Accompagner les administrations à implémenter l'acceptation de la signature électronique



- 1 Contexte et Objectifs
- 2 Principaux résultats du dialogue public-privé
- 3 Focus sur les outputs du 2ème dialogue public-privé
- 4 **Liste des mesures approuvées par ministère chef de file
(Climat des affaires & Mesures d'urgence économique)**
- 5 Focus sur les outputs du 2^{ème} DPP par thématique
- 6 Annexes



Liste des mesures proposées par ministère Ministère de l'Economie et de la Planification (1/2)

PRELIMINAIRE

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Création d'entreprise et entrepreneuriat	Efficacité des procédures administratives	Adapter	<u>CEE2</u>	Accepter la simple déclaration de l'adresse, lors de la constitution juridique d'une entreprise pour une catégorie restreinte d'entreprises (exemple les TPE)
			<u>CEE16</u>	Adapter le processus de déclaration d'investissement aux dimensions et aux exigences des projets intégrés (projets à plusieurs composantes/secteurs/activités)
	Appui pré-crédation, au lancement et post-crédation	Développer et améliorer les services d'appui	<u>CEE1</u>	Concevoir un programme d'accompagnement post-crédation pour les nouveaux promoteurs
			<u>CEE9</u>	Redéfinir, améliorer et digitaliser l'offre d'accompagnement des structures d'appui publiques aux porteurs de projets en renforçant les partenariats avec les structures d'appui privées
	Accès au financement	Améliorer l'accès à l'information	<u>CEE12</u>	Consolider une plateforme de recherche de financement complète et efficace pour les entrepreneurs à partir des plateformes déjà élaborées (Exemples: Jousour, Financini, Tamweeli, Plateforme en cours de mise en œuvre par la TIA)
Liberté d'investir	Efficacité et efficacité des procédures administratives	Simplifier la création de nouveaux projets	<u>LI2</u>	Permettre la création de plusieurs nouveaux projets avec la même entité juridique (même société)
		Faciliter l'accès aux bases de données	<u>LI4</u>	Créer une base des données dynamique recensant les différents textes juridiques relatifs à l'accès des étrangers au marché tunisien par secteur
	Autorisations	Réduire le nombre des autorisations	<u>LI3</u>	Réduire le nombre d'autorisations requises pour le lancement de grands projets multisectoriels et avec une demande de grands espaces (Ex: projets avec une demande de grands espaces et comprenant plusieurs composantes telles que sport, hôtels, résidence luxueuse, centre commercial, quartiers d'affaires..).
		Simplifier l'octroi des autorisations	<u>LI1</u>	LI1 Réviser la composition et le champ d'intervention de la Commission des Autorisations et des Agréments CAA de la TIA
			<u>LI7</u>	Ne plus demander les autorisations et les cahiers des charges d'exercice des activités économiques demandées avant déclarations d'investissement (TiA, APII.APIA.ONTT) et les exiger lors de la demande des avantages fiscaux et financiers.
		Attirer les investisseurs étrangers	<u>LI6</u>	Supprimer l'autorisation du gouverneur demandée pour l'acquisition (achat et vente) par un étranger d'un bien immobilier à usage d'habitation ou à usage de résidence secondaire et ceux quelque soit l'emplacement.
			<u>LI5</u>	Supprimer l'obligation d'obtention de carte de commerçant (61-14)

Vague 1 Vague 2 Vague 3





Liste des mesures proposées par ministère

Ministère de l'Economie et de la Planification (2/2)

PRELIMINAIRE

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Commerce transfrontalier	Amélioration du cadre juridique et réglementaire	Assouplir les autorisations	CT11	Accélérer l'octroi des autorisations (qui ne relèvent pas du secteur transport) et qui sont indispensables pour la réalisation des projets intégrés (surtout pour les projets de réalisation et d'exploitation de terminaux portuaires en relation avec des activités industrielles)
		Améliorer le ciblage des incitations	SF4 SF5 SF6	Publier la modification du décret 389 et le manuel des procédures d'obtention des primes et incitations (TIA) Réviser la liste des Secteurs Prioritaires et cibler des niches pour l'octroi des incitations Standardiser et implémenter la NAT par les différentes structures (API, DGI, CNSS..)
Taxes et incitations	Incitations fiscales et financières	Clarifier et harmoniser les incitations	SF19	Publier le manuel des procédures d'obtention des primes et incitations afin d'harmoniser la définition des notions "commencement de l'investissement, apport de fonds propres.." de la loi de l'investissement de 2016 avec la loi d'incitation fiscale de 2017
		Simplifier les conditions d'octroi des incitations	SF26 SF30	Réviser l'article 21 de la loi d'investissement 2016 pour étendre le délai de réalisation des projets de 4 à 6 ans et supprimer le délai fixé pour le commencement de l'investissement Simplifier les procédures d'octroi des incitations en 2 étapes : octroi de l'attestation de déclaration et compilation des 3 process: Octroi de la décision des avantages, octroi de l'AEA et déblocage des incitations
Propriété foncière	Accès au foncier	Créer des bases des données foncières	PF3	Créer une base de données cartographiques sur tous les terrains disponibles à l'investissement en Tunisie et dont la situation juridique et foncière est en règle
			PF6	Lancer une "plateforme nationale numérique de la réserve foncière disponible à l'investissement en Tunisie"
Services financiers	Accès au capital	Améliorer l'accès au financement	AF2	Revoir le mécanisme d'intervention du FTI : Fonds Tunisien d'Investissement (participation dans le capital)
	Accès aux crédits, garanties et informations	Simplifier l'accès aux crédits	AF26	Harmoniser la définition des catégories des entreprises (TPE, PME, grandes entreprises...)
Services des collectivités locales et de raccordement	Collectivités locales: Services et gouvernance	Digitaliser le process de raccordements	SCL9	Élaborer une plateforme pour le traitement des dossiers techniques d'investissements privé et public.
Economie du savoir	Innovation	Promouvoir l'innovation	ES1	Concevoir un écosystème propice à l'innovation
Transverse	Résolution des conflits	S'aligner avec les pratiques internationales en gestion de conflits	T2	Créer une plateforme de réclamations des entreprises, investisseurs et citoyens permettant de faciliter la consignation et la médiation avec toutes les administrations.
	Communication	Promouvoir l'image de la Tunisie	T5	Mise en place d'un process de création d'une marque-pays.

Vague 1 Vague 2 Vague 3





Liste des mesures proposées par ministère Présidence du gouvernement (1/3)

PRELIMINAIRE

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Commerce transfrontalier	Accès à l'information	Publier proactivement de l'information	CT12	Préparer un guide sur les modalités de présentation des offres spontanées des projets de concession destinés aux partenaires privés
	Simplification des procédures administratives	Digitaliser et dématérialiser les services offerts	CT13	Créer une unité de gouvernance pour le pilotage des travaux de simplification, harmonisation et digitalisation des procédures du commerce extérieur
Création d'entreprise et entrepreneuriat	Efficacité des procédures administratives	Digitaliser	CEE21	Lancer un service digital auprès de la RNE pour l'octroi d'identifiant unique d'entreprises dans le cadre de la plateforme nationale d'investissement
Transverse	Application de la loi	-	T1	Créer au niveau de la Présidence du Gouvernement une commission restreinte (3-4 membres) qui veillera au suivi de la mise en œuvre des réformes décidées et éventuellement de résoudre les difficultés d'application et ou d'interprétation par ministère.
		-	T4	Publier les notes administratives systématiquement lors de la phase opérationnalisation de la mesure
	Efficacité des procédures administratives	-	T3	Accompagner les administrations à implémenter l'acceptation de la signature électronique
		-	T6	Mise en place programme-pilote Innov'administration visant à introduire dans les Administrations un système de management de l'innovation
	PPP	-	T8	Réviser la législation relative au partenariat public privé en prévoyant plus de souplesse afin d'inciter l'investissement en PPP.
	Capitaux non exploités	-	T9	Récupérer les capitaux non exploités (Terres, biens, bâtiments, engins, équipements, RH...)

Vague 1 Vague 2 Vague 3





Liste des mesures proposées par ministère Présidence du gouvernement (2/3)

PRELIMINAIRE

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Marchés publics	Cadre juridique et règles de passation des marchés	Affiner le choix des méthodes de passation	<u>MP1</u>	Adopter la méthodologie d'évaluation "Qualité / Coût" pour les marchés de travaux, de fourniture d'équipements informatiques, fournitures de biens à caractère technique spécifique et pour les projets clefs en main
			<u>MP17</u>	Définir les conditions d'appel d'offres et critères éliminatoires (dans 1 seul art. du CDC)
			<u>MP21</u>	Publier une circulaire pour bien définir l'offre anormalement basse
		Bien définir les besoins	<u>MP2</u>	Rendre possible la conférence préalable pour la définition des besoins
			<u>MP2 Bis</u>	Rendre possible le recours à une conférence préalable après la publication de l'avis d'AO
			<u>MP18</u>	Optimiser la phase de planification et de définition des besoins
		Renforcer la transparence	<u>MP13</u>	Remplacer l'engagement (non-influence) par une information claire dans le DAO et adopter les 5 pratiques interdites harmonisées au plan international
			<u>MP15</u>	Emettre une notification automatique des résultats des AOs aux entreprises concernées via TUNEPS
			<u>MP16</u>	Publier un manuel de procédures détaillant toutes les démarches et les informations relatives à la PMP (ex. marchés d'études, simplifiés, bâtiments civils).
			<u>MP27</u>	Réviser le manuel de procédure de TUNEPS
			<u>MP30</u>	Re-éditer et diffuser après actualisation le Guide d'accès des PME aux marchés publics

Vague 1 Vague 2 Vague 3





Liste des mesures proposées par ministère Présidence du gouvernement (3/3)

PRELIMINAIRE

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Marchés publics	Exécution des marchés	Accélérer le processus de passation	MP7	Mettre en place un système d'information intégré relatif à la commande publique.
			MP12	Alléger le contrôle préalable pour les marchés publics non financés par les bailleurs de fonds
		Alléger les garanties	MP11	Dématérialiser la caution bancaire, le RNE, agréments sur TUNEPS
			MP10	Élargir la liste des biens (à part des travaux) pour lesquels il y a une révision exceptionnelle des prix
		Eviter les arrêts des projets	MP20	Préparer le bon démarrage des projets depuis la phase étude
			MP26	Assurer la qualité par un niveau adéquat des études et un contrôle efficace d'exécution
		Moderniser les méthodes de paiement	MP14	Développer une plateforme électronique de paiement
		Renforcer les compétences	MP9	Mettre en place un cycle de formation à distance en matière de commande publique
Services des collectivités locales et raccordement aux utilités publiques	Raccordement aux utilités publiques	Digitaliser le process de raccordements	SCL5	Digitaliser tout le processus de raccordements aux utilités publiques et créer un portail commun des services publics
Taxes et incitations	Efficacité des procédures administratives	Simplifier l'application de la loi	SF7	Accompagner les projets de loi avec leurs textes d'application en renforçant l'approche participative (projet de Loi 2.0)

Vague 1 Vague 2 Vague 3





Liste des mesures proposées par ministère - Analyses supplémentaires en cours

Présidence du gouvernement

PRELIMINAIRE

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Marchés publics	Exécution des marchés	Eviter les arrêts des projets	MP22	Rendre systématique la révision des prix des marchés publics avec un délai et une formule bien déterminée
			MP23	Eviter les arrêts des projets pour des raisons économiques ou pour la non résolution rapide des litiges
	Cadre juridique et règles de passation des marchés	Renforcer la transparence	MP19	Accélérer le dépouillement des offres et renforcer la transparence
Services des collectivités locales et raccordement aux utilités publiques	Gestion urbaine	Renforcer les partenariats public/privé	SCL14	Créer un cadre réglementaire pour les PPP entre la commune et le privé concernant des problématiques liées à la commune correspondante

Vague 1 Vague 2 Vague 3



Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Commerce transfrontalier	Accès à l'information	Accès à l'information	CT2	Mettre à jour le portail COMEX et Créer et opérationnaliser un nouveau service électronique regroupant tous les textes précités consolidés
	Alléger les garanties		CT51	Élargir les champs d'action de la caution douanière (COTUNACE), et ne plus la limiter au 5% sous le régime du perfectionnement actif, mais la généraliser à tout type de caution imposée par la douane
			CT16	Créer un fonds de garantie constitué par les prestataires logistiques, doté de la personnalité civile destiné à couvrir leurs dettes et leurs cautions à l'égard du trésor
			CT17	Créer un fonds de garantie constitué par les commissionnaires en douane agréés, doté de la personnalité civile destiné à couvrir leurs dettes et leurs cautions à l'égard du trésor tel que prévu par l'article 106 du code des douanes
	Accès au financement et aux incitations	Mettre en place des mécanismes d'incitations	CT7	Assouplir les conditions d'octroi des incitations fiscales à l'importation des matières premières et semi-produits destinés à l'industrie en tenant compte du principe de réciprocité
			CT26	Suspendre les impôts, droits et taxes liés aux projets d'investissement dans les zones d'activités logistiques ou ceux réalisés par les prestataires logistiques réalisant un minimum d'investissement.
			CT27	Faire bénéficier les projets d'investissement dans les zones d'activités logistiques des avantages liés au réinvestissement financier sans minimum d'impôt.
		Améliorer l'accès au financement	CT15	Mettre en place une structure ou un organisme financier spécialisé dans le commerce extérieur (le modèle Exim bank) qui offre un package(Financement+Assurance...)
	Optimisation des procédures administratives	Digitaliser et dématérialiser les services offerts	CT47	Mettre en place une plateforme dédiée pour le dépôt , l'étude, l'octroi et le suivi du statut des OEA et les assister lors de la réalisation des opérations d'import et d'export
	Renforcement de la chaîne logistique	Développer les compétences nationales et les services logistique	CT21	Réviser la nomenclature des activités tunisiennes pour y insérer les services logistiques (décret 2017-390)

Vague 1 Vague 2 Vague 3

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Taxes et incitations	Efficacité des procédures administratives	Etendre les services digitaux	SF3	Mettre en place le compte fiscal en ligne
			SF12	Lancer la plateforme de déclaration de la retenue à la source afin d'assurer un meilleur contrôle de l'administration fiscale et simplifier la procédure de déclaration pour le contribuable.
		Améliorer l'accès à l'information	SF28	Digitaliser les procédures d'obtention d'une attestation de régularisation de la situation fiscale pour le transfert des revenus ou bénéfices à l'étranger
			SF2	Interopérabilité entre l'administration fiscale et d'autres structures administratives : DGI, la DGD et la CNSS.
		Accélérer les procédures administratives	SF13	Adopter une fiscalité simplifiée à l'instar de la comptabilité simplifiée pour les entreprises nouvellement créées (moins de 2ans) et dont le chiffre d'affaires est compris entre [100kTND-300kTND] en réduisant le nombre de déclarations fiscale et sociale de 17 à 7/an.
	Incitations fiscales et financières	Simplifier les conditions d'octroi des incitations	SF25	Revoir au niveau de la commission, les procédures et les délais de traitement des dossiers et les réduire au maximum afin de permettre à la commission de statuer, au temps opportun, sur le caractère innovant d'un projet.
	Pression fiscale	Assurer la pérennité des entreprises	SF17	Étendre le régime fiscal privilégié des opérations de transmissions des entreprises en cas d'atteinte de l'âge de la retraite/ incapacité / difficultés économiques à 2025.
	Résolution des conflits	Renforcer la justice fiscale	SF1	Mise en place de la vérification ponctuelle
Création d'entreprise et entrepreneuriat	Accès au financement	Diversifier et adapter les services financiers	CEE11	Ajouter des services de financement spécifique pour les TPE et PME (Bonification du taux d'intérêt, Création de ligne de financement)

Vague 1 Vague 2 Vague 3

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Employabilité	Adéquation offre-demande	Attirer les talents	E19	Mettre en place un barème d'impôt spécifique relatif à la catégorie de revenu du traitement de salaire et rente viagère, différent du barème relatif aux autres catégories de revenus
Services financiers	Accès au capital	Rationaliser l'octroi des incitations	AF6	Assouplir les conditions exigées pour bénéficier des incitations fiscales dont dépendent les SICARs et élargir leur champ d'interventions
	Accès aux crédits, garanties et informations	Réduire le coût du crédit / services bancaires	AF16	Prolonger le mécanisme de bonification d'intérêt pour les 3 prochaines années
	Accès aux comptes, paiements et transactions	Améliorer la qualité des services bancaires	AF21	Améliorer l'efficacité des services de la Société Monétique Tunisie offerts aux clients en déplacement à l'étranger ou bien libéraliser le marché
Réglementation de change	Optimisation des procédures administratives	Simplifier la gestion des Fonds d'investissements spécialisés	RC30	Supprimer l'autorisation demandée pour ouvrir un compte en devise pour les Fonds d'investissement spécialisés

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Taxes et incitations	Incitations fiscales et financières	Améliorer le ciblage des incitations	SF24	Étendre les avantages fiscaux prévus pour les investissements agricoles et de pêche à l'investissement dans l'aquaculture
		Clarifier et harmoniser les incitations	SF27	Clarifier les avantages fiscaux pour les opérations d'extension ou de renouvellement ne portant pas sur le bien ou le service de l'investissement initial à travers l'harmonisation avec l'art3 de la loi d'investissement
	Pression fiscale	Alléger les taxes	SF29	Ne pas soumettre à l'impôt les intérêts non facturés au titre des Obligations convertibles en Actions (OCA) et des Comptes Courants Associés (CCA) émis par les Startups
Services financiers	Accès au capital	Rationaliser l'octroi des incitations	AF7	Définir un modèle de reporting en ligne avec les standards internationaux afin de mieux contrôler les activités des SICARs.
	Accès aux crédits, garanties et informations	Etendre les services financiers	AF13	Élargir l'offre des services financiers des IMFs pour inclure l'épargne
		Simplifier l'accès aux crédits	AF14	Relever le plafond des interventions des IMFs de 40 à 100 KDT avec un système de revue annuel du plafond (au moins au taux d'inflation)
			AF22	Créer un fonds pour l'accompagnement des entreprises demandant un crédit à travers le prélèvement sur les encours (une partie des commissions de mise en place versée serait versée dans le fonds)
			AF24	Restructuration et redynamisation des SICARs régionales en accélérant la mise en place de la Banque des régions
Commerce transfrontalier	Accès au financement et aux incitations	Mettre en place des mécanismes d'incitations	CT24	Reconvertir l'objet du fonds Intilak 2 (10 MD) et des ressources du fonds FSPME (10 MD) pour l'année 2023 afin de permettre à la BFPME d'octroyer des crédits CMT
	Amélioration du cadre juridique et réglementaire	Résoudre les litiges	CT34	Accorder plus des facilités à l'exportation pour les OEA
		Assouplir les autorisations	CT29	Renforcer les garanties de l'importateur pour la résolution de litiges avec l'administration des douanes (en cas de conflit sur la valeur,...).
				Réduire les obstacles non tarifaires à l'export y compris le contrôle technique et la révision de la liste des produits soumis au contrôle technique à l'export notamment les produits périssables.

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Réglementation de change	Attractivité des investisseurs	Permettre l'accès des marchés étrangers aux entreprises tunisiennes	<u>RC1</u>	Autoriser les banques locales à financer en devises les dépenses d'investissement et d'exploitation des sociétés tunisiennes établies à l'étranger
			<u>RC20</u>	Autoriser l'ouverture des comptes en devises pour les étudiants étrangers
		Attraction des investisseurs étrangers	<u>RC28</u>	Créer une zone franche et un centre financier « Tunisian International Financial Centre »
			<u>RC33</u>	Autoriser les banques à prendre des engagements pour le compte des non-résidents
		Canalisation de la devise	<u>RC3</u>	Autoriser la création des comptes en devises pour les personnes physiques résidentes
			<u>RC26</u>	Inciter les investisseurs à ramener leurs fonds en Tunisie afin d'intégrer les fonds en devise dans le circuit formel
	Optimisation des procédures administratives	Assurer une communication transparente avec les investisseurs	<u>RC2</u>	Clarifier la définition des statuts de « résident » et de « non-résident » pour les investisseurs
		Accélérer le traitement des dossiers	<u>RC9</u>	Réduire les délais de réponse et les coûts pour les opérations d'exports et d'investissement
			<u>RC16</u>	Accepter, pour les transferts, le contrat de marché enregistré ou toute autre pièce en tenant lieu afin de faciliter les opérations commerciales des entreprises exportatrices.
			<u>RC19</u>	Prévoir la liberté de constitution, sous conditions, par les intermédiaires agréées (IA) résidents, de cautions en faveur des banques étrangères et pour le compte des filiales installées à l'étranger.
		Simplifier les procédures de détention de comptes étrangers pour les entreprises	<u>RC4</u>	Revoir les délais relatifs aux fiches d'investissement à la BCT relatifs à la détention des comptes en devise

Vague 1
 Vague 2
 Vague 3

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Réglementation de change	Pénétration des marchés étrangers	Permettre l'accès des marchés étrangers aux entreprises tunisiennes	RC5	Encourager les banques tunisiennes à développer leurs réseaux en Afrique via des mécanismes incitatifs
			RC14	Libéraliser l'émission des garanties dans le cadre des marchés adressables en Afrique par un groupement partiellement étranger, lorsque l'entreprise fournit une contre garantie couvrant sa quote-part à travers une banque étrangère de 1er ordre.
			RC15	Augmenter le taux de l'acompte du prix du marché payable en devises convertibles à 40%, sur production d'un budget prévisionnel détaillé par nature de dépenses.
			RC18	Créer une plateforme digitale pour la domiciliation des documents de tous les marchés confondus (nationaux et étrangers) pour parer aux pénalités de dépassement de délais.
			RC34	Adopter la notion de ressources en devise pour tous les comptes professionnels afin de drainer plus de flux en devises vers la Tunisie.
			RC38	Augmenter le plafond d'avance pour les importations à 100000 TND pour les sociétés industrielles sans garanties bancaires en contrepartie
			RC39	Augmenter le plafond de 20000 TND de l'avance pour les importations des sociétés industrielles
	Dématérialisation de la documentation	Allouer plus de budget pour les voyages professionnels	RC13	Assouplir les conditions d'utilisation de la carte technologique pour les professions en freelance (développeurs, start upers...)
		Attirer les investisseurs étrangers	RC21	Créer une plateforme digitale qui détermine automatiquement le statut de résidence selon les critères prédéfinis par la BCT
		Clarifier la réglementation	RC29	Enrichir le site de la BCT avec les règlements autorisés et les justificatifs appropriés
			RC37	Promulguer une note clarifiant et unifiant la notion de l'éventuelle obligation de domiciliation de TCE à l'import pour les sociétés totalement exportatrices
		Faciliter les exportations	RC35	Réviser l' Art. 13 nouveau -circulaire de la BCT 2020-02 relatif à l'interdiction de la remise directe par l'exportateur des documents d'expédition.

Vague 1
Vague 2
Vague 3

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Réglementation de change	Appui à l'export	Faciliter les exportations	RC7	Réviser à la hausse les plafonds de l'Allocation pour voyages d'affaires (AVA).
			RC10	Favoriser les conditions d'intégration aux plateformes internationales d'e-commerce et de paiement
			RC22	Élargir le champ d'utilisation des fonds à l'étranger et augmenter les plafonds de dépense
			RC22	Libéraliser les transferts à titre de retour de fonds à la suite de non-aboutissement des transaction commerciales
			RC24	Réviser à la hausse le délai de validité du TCE 6 mois après la date d'expédition afin d'accorder aux exportateurs plus de temps pour l'obtention de l'attestation de rapatriement de devises.
			RC25	Augmenter à 1500 TND ou plus, le seuil minimum de l'insuffisance de rapatriement autorisée pour l'apurement des TCE.
			RC32	Réviser le fonctionnement des comptes pro et négoce dans le cadre du développement des exportations en fusion et création d'un compte "commerce international"
			RC36	Elargir le panier de devises afin de développer les exportations dans les pays émergents (FRANC CFA , ROUBLE etc.) en cotant ces monnaies étrangères et en établissant un quota de convertibilité dans la limite d'un montant défini
Services financiers	Accès aux crédits, garanties et informations	Simplifier l'accès aux crédits	AF19	Publier les circulaires fixant la liste des informations se rapportant aux informations sur le crédit et les modalités de demande de l'agrément pour exercer l'activité de crédit bureau.
			AF5	Engager une réflexion sur l'introduction de mesures prudentielles plus souples favorisant le financement des PME par les banques / Assouplir les mesures prudentielles bancaires pour encourager le financement des PME
		Etendre les services financiers	AF11	Accélérer la promulgation des textes d'applications portant sur le « crowdfunding » afin d'élargir les sources de financement non bancaires pour les entrepreneurs.
		Réduire le coût du crédit / services bancaires	AF15	Adopter un Taux effectif global excessif adapté aux PME et TPE

Vague 1
Vague 2
Vague 3

Liste des mesures proposées par ministère Banque Centrale de Tunisie (4/4)

PRELIMINAIRE

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Services financiers	Accès aux comptes, paiements et transactions	Développer les mécanismes d'incitations	AF12	Offrir un taux de rémunération de l'épargne attractif pour les non-résidents afin d'assurer la stabilité financière (Personne physique et morale)
		Réduire le coût du crédit / services bancaires	AF23	Plafonner les tarifs des services bancaires : retrait DAB, paiements digitaux, transferts d'argent, frais de tenue de compte..
		Améliorer la qualité des services bancaires	AF10	Adopter l'open banking permettant le partage par les banques des données collectées sur leurs clients avec des fournisseurs tiers via l'interface de programmation applicative ouverte (API)

Vague 1
 Vague 2
 Vague 3



Liste des mesures proposées par ministère

Ministère du Transport (1/3)

PRELIMINAIRE

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Commerce transfrontalier	Renforcement de la chaîne logistique	Infrastructure portuaire	LO1	Moderniser la gouvernance des ports maritimes de commerce et autonomiser la gestion du port de Radés
		Développer les compétences nationales et les services en logistique	CT37	Créer un organisme d'accréditation et de certification des prestataires de services logistiques
			CT40	Mettre à jour les référentiels des formations initiales dans le domaine de la logistique en intégrant toutes les composantes des standards internationaux pour « l'excellence logistique »
			CT42	Mettre en place une charte nationale pour le développement durable de la compétitivité logistique.
			CT43	Permettre aux opérateurs logistiques de s'organiser en groupements pour leur faciliter l'accès aux marchés et d'optimiser leurs structures notamment dans les zones d'activités logistiques.
		Développer l'infrastructure portuaire	CT5	Introduire la concurrence pour l'activité de manutention dans le port de Rades
			CT44	Prévoir la possibilité de création de ports secs et des ports avancés.
			CT14	Accorder des règles spécifiques pour les concessions portuaires (durée des concessions, renouvellement, modalités d'octroi, etc.)
		Créer un réseau de zones logistiques	CT19	Mettre en place une zone logistique à l'aéroport.
			CT20	Refondre la législation relative aux zones logistiques en permettant la création de zones logistiques on shore et de zones logistiques off-shore. A cet effet, il faut réviser les articles de 87 à 98 du code des douanes.
			CT46	Harmoniser le cadre réglementaire des ZAL
		Digitaliser et dématérialiser les services offerts	CT36	Créer l'observatoire national Public/privé de la logistique

Vague 1 Vague 2 Vague 3





Liste des mesures proposées par ministère

Ministère du Transport (2/3)

PRELIMINAIRE

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Commerce transfrontalier	Amélioration du cadre juridique et réglementaire	Revue des Autorisations	<u>LO2</u>	Élaborer un cadre juridique et réglementaire de la logistique
			<u>CT18</u>	Réviser le cahier des charges relatif à l'exercice de l'activité de transitaire et du transport terrestre pour le compte d'autrui par la suppression de l'article 7 dudit cahier des charges.
		Assouplir les autorisations	<u>CT49</u>	Créer le guide /Cahier des charges de la sous traitance logistique "nationale"
			<u>CT6</u>	Créer un cadre légal pour le transport de colis (Entre 1 Kg et 12 tonnes)
			<u>CT30</u>	Alléger les conditions prévues par les cahiers des charges des transitaires aériens
	Accès au financement et aux incitations	Améliorer l'accès au financement	<u>CT41</u>	Mettre en place des mécanismes de financement de la formation continue au profit des transitaires et des prestataires logistiques.
		Mettre en place des mécanismes d'incitations	<u>CT22</u>	Exclure les services logistiques de la liste des activités exclues des avantages du développement régional.

Vague 1 Vague 2 Vague 3





Liste des mesures proposées par ministère - Analyse supplémentaire en cours

Ministère du Transport

PRELIMINAIRE

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Commerce transfrontalier	Amélioration du cadre juridique et réglementaire	Ratifier les conventions internationales	CT31	Concrétiser des commissions mixtes tuniso-algériennes afin de renforcer la collaboration dans le secteur du transport terrestre.
	Renforcement de la chaîne logistique	Développer l'infrastructure portuaire	CT45	Renforcer les lignes de transport maritime et aérien de marchandises en vers les pays africains.

Vague 1 Vague 2 Vague 3





Liste des mesures proposées par ministère

Ministère des Technologies de la Communication

PRELIMINAIRE

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Commerce transfrontalier	Amélioration du cadre juridique et réglementaire	Meilleure gouvernance de la cybersécurité	<u>PUE 1</u>	Améliorer la sécurité des applications nationales et des services digitaux
			<u>PUE 2</u>	Promulguer un texte réglementaire relatif à la classification des données
		Révision du cadre juridique et de la gouvernance numérique	<u>PUE 3</u>	Promulguer un texte législatif portant mise à jour des missions de l'Agence Nationale de Sécurité Informatique (ANSI)
			<u>PUE 4</u>	Adopter le code du numérique
Création d'entreprise et entrepreneuriat	Efficacité des procédures administratives	Simplifier	<u>CEE5</u>	Supprimer l'obligation de légalisation de la signature dans le processus de création d'entreprise
		Digitaliser	<u>CEE20</u>	Développer les échanges d'interopérabilité entre les structures impliquées dans le process et l'intégrer avec la plateforme nationale de l'interopérabilité
Startup act 2	N/A	N/A	<u>SA1</u>	ES2 Réviser le cadre réglementaire des Startups: Startup Act 2.0

Vague 1
Vague 2
Vague 3
Plan d'urgence économique (vague 2)



Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Création d'entreprise et entrepreneuriat	Entrepreneuriat culturel	Faciliter l'accès au financement Promouvoir l'export des produits culturels Promouvoir la numérisation du patrimoine culturel	PUE 5	Faciliter l'accès au financement pour les sociétés opérant dans le domaine des industries culturelles et créatives (ICC)
			PUE 6	Préciser la nomenclature des activités des ICC au niveau du code d'investissement
			PUE 7	Créer un Brand "Tunisie Hub de Metaverse"
			PUE 8	Faire bénéficier les entreprises de création de contenu numérique des mêmes avantages accordés aux entreprises de développement informatique
			PUE 9	Améliorer le fonctionnement du guichet unique des autorisations de tournage de films
			PUE 10	Créer un laboratoire de numérisation du patrimoine
			PUE 11	Installer des living laboratoires créatifs « living lab » pour l'innovation et la créativité
			PUE 12	Faciliter les conditions et modalités d'exercice de certaines ICC
			PUE 13	Reconnaître le chèque service dans la réglementation touchant les titres de service
Commerce transfrontalier		Promouvoir l'export des produits culturels	PUE 14	Alléger les procédures d'exportation des œuvres d'art

Vague 1
Vague 2
Vague 3
Plan d'urgence économique (vague 2)



Liste des mesures proposées par ministère

Ministère de la justice (1/2)

PRELIMINAIRE

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Création d'entreprise et entrepreneuriat	Efficacité des procédures administratives	Adapter	CEE6	Créer un statut juridique de société à forme SAS/SFS (Société Anonyme Simplifiée)/(Société à forme simplifiée)
		Accélérer les délais de traitement des dossiers judiciaires	RDED1	Mettre en place des pôles judiciaires contentieux des affaires avec généralisation des chambres commerciales des zones qui ne sont pas couvertes par les pôles
	Organisation efficace		RDED3	Créer des chambres au niveau du tribunal immobilier spécialisée dans les litiges relatifs aux problèmes fonciers liés à l'investissement
		Alléger la charge des tribunaux	RDED7	Développer un système informatique pour la gestion des dossiers des affaires commerciales (J share), attribuant les dossiers aux magistrats en fonction des plans de charge et pour digitaliser les paiements des frais de justice
Résolution de différends & Entreprises en difficulté	Moyens adaptés		RDED23	Réviser le code d'enregistrement et des timbres dans le cadre de la mise en place des frais d'enregistrement fixes allégés de la résolution des contrats de résiliation de vente immobilière
		Montée en compétence du corps judiciaire	RDED11	Mettre en place un référentiel de compétences et de fonctions pour une magistrature et un barreau économiques et commerciaux spécialisés (aux normes internationales) avec un plan de renforcement de capacités
			RDED21	Mettre en place un compte spécial budgétaire conformément à l'art.29 de la loi N°15 de 2019 pour l'appui à l'amélioration de la qualité de la justice.
		Améliorer la qualité du service judiciaire	RDED22	Réviser les textes de loi afin de permettre le financement des opérations réalisées par le corps judiciaire dans le cadre de leur exercice.
	Simplification et fluidité des mécanismes	S'aligner avec les pratiques internationales en gestion de conflits	RDED4	Mettre en place une loi qui régleme la médiation en tant que mécanisme alternatif de résolution des conflits.
		Sauver les entreprises en difficulté	RDED17	Revoir la loi de 2016 N°34 relative aux procédures collectives afin de rendre le redressement plus efficace et mieux normé pour la diminution de nombre d'annulations des plans de redressement
		Accès aux projets étatiques	RDED20	Promulguer un texte législatif rendant obligatoire la consultation du tribunal immobilier dans les projets étatiques nécessitant une assiette foncière de l'Etat

Vague 1 Vague 2 Vague 3





Liste des mesures proposées par ministère Ministère de la justice (2/2)

PRELIMINAIRE

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Résolution des différends		Améliorer la qualité des services et la transparence des services de la justice	<u>PUE 15</u>	Dématérialiser l'accès aux décisions de justice et leur délivrance
			<u>PUE 16</u>	Numériser la communication entre les cabinets d'avocat et les juridictions et les avocats entre eux (j share)

Vague 1 Vague 2 Vague 3 Plan d'urgence économique (vague 2)



Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Employabilité	Marché de travail inclusif et formel	Réglementer les nouvelles formes de travail	E17	Mettre en place les chèques emploi-service pour réglementer les métiers de services de proximité
			E18	Mettre en place un programme "Emploi saisonnier" afin de réglementer le travail saisonnier
			E21	Publier les décrets d'application du statut de l'auto-entrepreneur
	Adéquation offre-demande	Assurer une veille sur les métiers et les compétences	E1	Élaborer un géo-portail web de la main d'œuvre par région et par spécialité/métier.
			E2	Mettre en place un Dispositif de veille sur les métiers et les compétences en partenariat avec le secteur privé
		Développer les compétences du capital humain	E3	Mettre en place un Dispositif National de Certification : Formation Complémentaire – Adaptation et Réadaptation – Reconversion - formation de courte durée pour renforcer les capacités des demandeurs d'emploi et accélérer leur orientation et reconversion
			E10	Mettre en place un plan national de développement des softskills (langues / compétences digitales de base / Life skills)
			E11	Mettre en place un dispositif national de formation à courte durée pour renforcer les capacités des demandeurs d'emploi et accélérer leur orientation et/ou reconversion
	Appui aux employeurs	Inciter au recrutement	E5	Soutenir et Inciter les entreprises par des encouragements fiscaux, sociaux et financiers pour le recrutement notamment des femmes, jeune, chômeurs de longue durée, diplômés de l'enseignement supérieur, personnes à besoins spécifiques... en intégrant la dimension régionale et sectorielle. (Structures responsables de la mise en œuvre : Ministère des Finances/MEFP).
		Développer et améliorer les services d'appui	E12	Elargir et adapter les services d'accompagnement aux entreprises pour l'identification des besoins qualitatifs et quantitatifs en compétences (accoupler un PAE avec le mécanisme de crédits d'impôt, structures de mise en œuvre MF et MEFP)

Vague 1 Vague 2 Vague 3



Liste des mesures proposées par ministère

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

PRELIMINAIRE

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Création d'entreprise et entrepreneuriat	Culture entrepreneuriale	Renforcer les compétences entrepreneuriales	CEE19	Renforcer l'entrepreneuriat chez les jeunes diplômés de l'Enseignement Supérieur (Ajustement des cursus universitaires, Renforcement et généralisation des pôles de l'étudiant entrepreneur, Mise en place de nouveaux mécanismes en partenariats avec le secteur privé)
			E4	Développer et promouvoir l'utilisation des modalités hybrides (ateliers pratiques, projets..) dans les cursus universitaires
Employabilité	Adéquation offre-demande	Développer les compétences du capital humain	E7	Mettre en place un dispositif de formation en alternance (formation et travail en entreprise) au niveau de l'Enseignement supérieur dans un cadre PPP
			E8	Renforcer l'évaluation des stages/activités effectuées dans les organisations socio-économiques dans les cursus d'enseignement supérieur

Vague 1 Vague 2 Vague 3





Liste des mesures proposées par ministère CDC

PRELIMINAIRE

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Services financiers	Accès au capital	Favoriser l'inclusion financière	<u>AF3</u>	Mise en place du fonds Impact dont le sourcing se fera à travers les SICARs régionales
			<u>AF4</u>	Mise en place du fonds relais (création d'un fonds de 2ème génération qui rachète les participations des fonds arrivés à maturité)

 Vague 1  Vague 2  Vague 3



Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Propriété foncière	Accès au foncier	Créer des bases des données foncières	<u>PF7</u>	Mettre en place une Infrastructure Nationale des Informations Foncières de la Tunisie (NLSI)
			<u>PF1</u>	Créer un système d'information national unifié qui permet de lier toutes les informations foncières
Services des collectivités locales et raccordement aux utilités publiques	Gestion urbaine	Accélérer le processus de la révision des plans d'aménagement	<u>SCL1</u>	Accélérer le processus de la révision des plans d'aménagement
			<u>SCL13</u>	Créer une taskforce publique pour faciliter la mise à jour des plans d'aménagement
		Accélérer l'octroi des permis de construire	<u>SCL4</u>	Catégoriser et prioriser les demandes de permis de bâtir selon des critères techniques bien définis et leur affecter des ratios de complexité et de risque



Liste des mesures proposées par ministère

Ministère de l'intérieur

PRELIMINAIRE

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Services des collectivités locales et raccordement aux utilités publiques	Gestion urbaine	Accélérer l'octroi des permis de construire	<u>SCL2</u>	Digitaliser le processus d'obtention des permis de construire
			<u>SCL10</u>	Travailler sur un guide standard et électronique pour les municipalités à l'attention des usagers, pour définir les documents à fournir, les délais, les coûts et les parties engagées dans le processus de contrôle et d'inspection
	Collectivités locales: Services et gouvernance	Améliorer l'efficacité et la qualité des services offerts	<u>PUE 15</u>	Digitaliser le paiement des taxes et redevances municipales
			<u>PUE 16</u>	Digitaliser les services de la légalisation de signature

Vague 1 Vague 2 Vague 3 Plan d'urgence économique (vague 2)





Liste des mesures proposées par ministère

Ministère du Commerce et de Développement des Exportations

PRELIMINAIRE

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Commerce transfrontalier	Amélioration du cadre juridique et réglementaire	Ratifier les conventions internationales	CT3	Mettre en place un dispositif réglementaire régissant le commerce extérieur digital.
			CT23	Conventions internationales Analyser prioritairement des accords de libre échange qui accusent un grand déficit (Chine et Turquie) et proposer un plan d'action adapté pour ré équilibrer la balance commerciale en lien avec les intérêts nationaux Révision des conventions internationales pour la reconnaissance des OEA inter pays et la facilitation des procédures (à l’instar de l’expérience de la convention d’Agadir). Accélérer la conclusion de conventions visant la facilitation des échanges avec les pays africains. (Règle d’origine ZLECAF) et la convention Pan Euro Med (Mise à jour du protocole 4). Publier et mettre en force les conventions internationales en matière douanière Accélérer la conclusion de conventions fiscales de non double imposition avec les pays africains.

Vague 1 Vague 2 Vague 3





Liste des mesures proposées par ministère

Ministère des affaires sociales

PRELIMINAIRE

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Employabilité	Marché de travail inclusif et formel	Réglementer les nouvelles formes de travail	E15	Réglementer les nouvelles formes d'emploi : (1) Télé-travail, (2) Travail partiel (3) Travail à temps partagé, (4) Travail en free lance, (5) Travail des étudiants, (6) Entrepreneur salarié, (7) Travail à domicile (8) Travailleurs étrangers

Vague 1 Vague 2 Vague 3





Liste des mesures proposées par ministère

Ministère de l’agriculture

PRELIMINAIRE

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Propriété foncière	Accès au foncier	Résoudre les conflits fonciers	<u>PF5</u>	Régulariser la situation juridique de tous les terrains de l'AFA en priorisant les terrains déjà attribués

Vague 1 Vague 2 Vague 3





Liste des mesures proposées par ministère

Ministère des domaines de l'Etat

PRELIMINAIRE

Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Propriété foncière	Transfert de propriété	Accélérer les transferts de propriété	<u>PF2</u>	Simplifier, harmoniser et digitaliser les procédures relatives aux transferts de propriété.
	Accès au foncier	Résoudre les conflits fonciers	<u>PF4</u>	Résoudre les problématiques liées aux terres agricoles domaniales permettant de les inventorier et les affecter d'une manière efficace au profit de projets productifs

 Vague 1  Vague 2  Vague 3



Thématique	Axe	Objectif	Code	Mesure
Création d'entreprise et entrepreneuriat	Appui pré-crédation, au lancement et post-crédation	Améliorer l'accès à l'information	CEE22	Instaurer une politique de communication commune sur la création d'entreprise (process de création: étapes et parties prenantes, avantages et incitations, mécanismes d'accompagnement par les parties prenantes)
Services financiers	Accès aux crédits, garanties et informations	Faciliter le partage de l'information	AF1	Plateforme Nationale Digitale d'innovation // guichet unique virtuel de l'innovation
Services des collectivités locales et raccordement aux utilités publiques	Raccordement aux utilités publiques	Digitaliser le process de raccordements	SCL3	Simplifier et digitaliser les demandes de raccordement à l'électricité –et gaz- pour les investisseurs